

△ 2  
57.937

RES

# A M. LÉLUT

SUR LA QUESTION

DU SOMMEIL, DU SOMNAMBULISME

ET

DES TABLES TOURNANTES,

A PROPOS DE SON RAPPORT AU SUJET DU DERNIER CONCOURS  
OUVERT A L'ACADEMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES  
(SECTION DE PHILOSOPHIE).

EST

ANDRÉ PEZZANI,

Auteur de nombreux ouvrages philosophiques et du Mémoire n° 1,  
membre de la Société littéraire de Lyon,  
avocat à la Cour impériale près la même ville,  
correspondant  
de plusieurs Sociétés savantes.

LYON.

IMPRIMERIE D'AIMÉ VINGTRINIER,

Quai Saint-Antoine, 35.

1855.

△  
57.9372

LIBRARY

Δ 57 937

no 2

LETTRES A M. LÉLUT.

AMI LECTEUR,

Si je t'entretiens de ma querelle avec la section de philosophie de l'Académie des Sciences morales et politiques, ce n'est pas, tu peux me croire, que j'aime à faire parler de moi. C'est que j'ai pensé que cette publication était indispensable à la science philosophique, que je devais restituer les questions étrangement dénaturées, faire comprendre où en était l'état des connaissances psychologiques sur le sommeil, et rappeler les maîtres eux-mêmes au respect de l'histoire outrageusement dédaignée dans leur jugement. Si tu t'es quelquefois occupé de la matière, tu retireras plus de solide profit à la méditation de ces lettres qu'à la lecture du rapport de M. Lélut, et j'ose le dire, du roman psychologique qui a pourtant obtenu les suffrages de la docte assemblée. Sur ce, je te quitte pour entrer en matière.

LETTRES  
A M. LÉLUT

SUR LA QUESTION  
DU SOMMEIL, DU SOMNAMBULISME

ET  
DES TABLES TOURNANTES,

A PROPOS DE SON RAPPORT AU SUJET DU DERNIER CONCOURS  
OUVERT A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES  
(SECTION DE PHILOSOPHIE).

par

ANDRÉ PEZZANI,

Auteur de nombreux ouvrages philosophiques et du Mémoire n° 1,  
membre de la Société littéraire de Lyon,  
avocat à la Cour impériale près la même ville,  
correspondant  
de plusieurs Sociétés savantes.

LYON.

IMPRIMERIE D'AIMÉ VINGTRINIER,

Quai Saint-Antoine, 36.

1855.



THE  
FIFTH

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

## INTRODUCTION.

J'avais écrit sur la question du sommeil et du somnambulisme mise au concours par l'Académie, un travail sérieux de 377 pages in-folio, ainsi réparti : sur le sommeil, avec les appendices qui lui sont exclusivement consacrés, 180 pages, sur le somnambulisme naturel, 75 pages, sur le somnambulisme magnétique, environ 122 pages. Qu'est-ce que devient mon Mémoire inscrit au n° 1 dans le rapport de M. Lélut? un petit volume de 135 pages où l'on m'impute les opinions les plus bizarres, diamétralement opposées aux miennes clairement

et catégoriquement énoncées. Quelle dût être ma première pensée, c'est qu'évidemment ce surprenant escamotage, n'était pas le fait de la section de philosophie. C'est qu'une main étrangère avait, je ne sais dans quel but, mutilé le cahier que j'avais envoyé. Aussi j'écrivis en ce sens à M. Lélut, lui réclamant des explications. Voici ma lettre :

—

*M. Lélut, membre de l'Académie des Sciences  
morales et politiques.*

Monsieur,

A la page 379, tome 9<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> série du compte rendu des travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques, je lis que le Mémoire n<sup>o</sup> 4 envoyé au concours ouvert sur le sommeil, est un volume de 135 pages petit in-folio, or, comme j'en suis l'auteur, je sais fort bien que le volume que je



vous ai adressé contenait 377 pages, ce qui forme, vous le voyez, un déchet considérable ; je réclame de vous, Monsieur, une explication sur ce point ; je ne puis douter que mon Mémoire n'ait été entièrement mutilé ; ce ne peut être une erreur d'impression, car le compte rendu est publié sous la direction de M. Mignet, secrétaire perpétuel de votre Académie. J'ai des motifs plus graves encore pour me confirmer dans cette opinion, c'est qu'en parlant page 380 du chapitre 1<sup>er</sup> de mon ouvrage, qui expose les opinions des anciens sur le sommeil, vous ne dites pas que j'ai exposé sur le même sujet les opinions des modernes ; c'est, d'un autre côté, que vous dites à la page 381 que l'auteur du Mémoire n° 4 n'a parlé de l'état des facultés de l'âme dans le sommeil qu'à la fin et par accident, tandis que tout le chapitre 3 de la 1<sup>re</sup> partie, chapitre composé de 50 pages était consacré à l'examen de cette question. Enfin, si vous aviez eu mon travail complet et tel que je l'ai adressé à l'Institut, vous n'auriez pas écrit dans votre rapport : « On ne voit  
« pas bien, par exemple, si l'auteur est pour ou  
« contre l'opinion de la permanence de l'activité  
« de l'âme dans le sommeil. »

En effet, outre l'analyse à laquelle je me suis livré de l'opinion des philosophes sur cette matière et où je blâme, ou je loue à chaque pas ceux qui se sont prononcés pour ou contre ; j'ai écrit

plus de 10 pages dans le chapitre 3 qui ne permet pas l'ombre d'un doute sur mon opinion à cet égard. Pour abréger, je n'en citerai qu'un, chapitre 3 vers la fin. On y lit : « Nous concevons  
 « tellement cette vérité, que nous regarderions  
 « comme une impiété philosophique de soutenir  
 « le contraire, l'âme pendant le sommeil rêve donc  
 « toujours parce qu'elle est toujours active et que  
 « son activité s'y exerce sous la forme du rêve,  
 « mais elle oublie souvent au réveil. Lorsqu'elle se  
 « rappelle ses rêves, elle les rattache à son indivi-  
 « dualité, elle dit j'ai rêvé, comme j'ai pensé. Il y  
 « a donc non seulement identité, mais encore  
 « conscience de cette identité. »

Il me semble qu'on ne peut rien trouver de plus significatif et je défie qu'on me montre un passage exprimant une opinion contraire ou même hésitante. Après cela je ne doute plus de la mutilation de mon Mémoire, car autrement il faudrait supposer dans la section de philosophie une légèreté qu'il est loin de ma pensée de lui attribuer. J'aurais une foule d'observations de ce genre qui démontreraient de sa part des inadvertances et des erreurs sans nombre si mon Mémoire lui était parvenu au complet, aidez-moi donc dans mes recherches, dites-moi l'état de ce mémoire, s'il n'y a pas des ratures ou des déchirures, j'en ai moi-même surveillé l'envoi et je sais qu'il est

parti en très-bon état ; vous comprendrez, je l'espère, qu'il importe à la sécurité de vos concours futurs que la question soit nettement éclaircie, qu'il faut savoir, en un mot, comment et par quelles mains un Mémoire de 377 pages a pu se trouver réduit à 135 pages seulement, et quant à moi, je suis bien aise aussi de le savoir, car si suivant vos conseils j'extrais de mon ouvrage pour être publiée un jour, une histoire philosophique du sommeil, j'ai intérêt à user de la facilité que vous donnez aux concurrents de faire tirer copie de leur travail.

Dans l'attente d'une prochaine réponse, je me dis, Monsieur, avec une respectueuse considération, votre très-dévoué serviteur,

L'AUTEUR DU MÉMOIRE N° 1.

*Voici maintenant la réponse que m'a adressée*

*M. Lélut.*

Monsieur,

Je m'empresse de vous rassurer sur le sort du Mémoire (n° 1), que vous avez envoyé au concours ouvert, par l'Académie des Sciences morales et politiques, sur la question du *sommeil*. Ce Mémoire est parvenu à la section de philosophie

dans un état complet d'intégrité, et il avait bien le nombre de pages que vous lui attribuez dans votre lettre. C'est par suite d'une faute d'impression que le rapport de la section ne lui en attribue que 135. Cette faute, que tout le monde eut pu commettre, et qui sera facilement réparée, n'est point, au reste, du fait du rapporteur. Ce n'est pas lui qui a revu et corrigé les épreuves du rapport. Contraint par d'impérieux devoirs à une absence de deux mois, il a dû laisser le soin de cette révision à un autre membre de la section de philosophie.

Quant à la copie que vous désirez prendre de votre Mémoire, vous savez sans doute, qu'il vous faut vous adresser, pour cela, ou à M. Mignet, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques, ou à M. Pingard, chef du secrétariat de l'Institut.

Veillez recevoir, Monsieur, l'expression de mes sentiments de parfaite considération,

LÉLUT.

Paris, ce 8 novembre 1854.

Je ne pouvais pas douter, après la réception de cette lettre ; puisque mon Mémoire était parvenu au complet, c'était bien la

section de philosophie qu'il fallait accuser de ces erreurs inouïes, explicables seulement par une grande négligence et par une impardonnable incurie. Les mettre à nu, les démontrer d'une manière irréfragable, c'était non seulement mon droit, mais encore mon devoir. M. Lélut dit dans sa lettre que l'erreur qui attribue à mon *Mémoire* 435 pages au lieu de 377 aurait pu échapper à tout le monde. Oui, mais à une condition, c'est que la section de philosophie n'ait pas lu mon travail ou l'ait rejeté de prime abord après un examen superficiel, et qu'en tous cas, le rapporteur n'ait pas même pris la peine de l'avoir sous les yeux lors de la rédaction de son rapport, ce qui explique qu'il n'y ait pas un mot de vrai dans la critique qui en est faite, et que l'on me prête des pensées que je n'ai jamais eues, et ce qui est pis, tout à fait contradictoires avec

ce que j'ai écrit. Voilà quelle a été l'occasion de ces lettres, dans lesquelles, tout en ne sortant pas du sujet, je pose les questions véritables et capitales sur le sommeil et le somnambulisme, et j'indique quelle voie il faut suivre pour arriver aux solutions. Cet écrit est donc important pour les progrès de la science philosophique, et c'est comme tel que je n'ai pas hésité à le livrer à l'impression.

LETTRES A M. LÉLUT.

Monsieur,

Je vous remercie de votre exactitude à me répondre et à me rassurer sur l'état du mémoire n° 1 envoyé au concours touchant la question du sommeil ; si ce mémoire vous est parvenu au complet, permettez-moi de relever les erreurs que vous m'avez prêtées involontairement sans doute, mais aussi très-gratuitement. S'il ne s'agissait que d'une question d'amour propre, j'aurais pu facilement renoncer à l'envie de répondre à votre rapport, comme je pense à tort ou à raison qu'une discussion approfondie sera utile à la science, je me décide à entrer en matière. Je ne sais encore ce que je ferai de mon mémoire, si je le livrerai tel quel à l'impression, où avec des changements. Il importe donc que je fasse connaître au public des solutions qui ne se trouvent qu'effleurées ailleurs, je n'excepte pas même le mémoire que

vous avez couronné. Il est vrai qu'en envoyant mon travail à l'Académie, je le jugeais insuffisant, j'espérais de très-bonne foi qu'il serait dépassé par d'autres concurrents ; je puis bien le dire, mon espérance a été douloureusement déçue et après la lecture de votre long rapport, je soutiens que l'on ne peut concevoir aucune idée nouvelle du sommeil, ni savoir ce qui est le point capital, les différences qui le séparent de la veille. Il est même très singulier que vous ayez reproché à presque tous les mémoires de n'avoir pas traité ce problème, vous écrivez notamment à propos du travail de M. Lemoine, « l'auteur sait bien quelle est la différence entre rêver et penser. Mais enfin il n'a pas traité cette question, » je pense, au contraire, que M. Albert Lemoine ne la sait pas. Je pourrais même dire que vous ne la savez pas vous-même si je n'avais pas trouvé récemment dans un de vos ouvrages, *l'amulette de Pascal*, les éléments quoique imparfaitement développés, de la véritable solution. Nous verrons cela tout à l'heure. Pro-cédons par ordre dans la discussion. Le reproche général que vous adressez à mon travail est d'être trop physiologique et même médical. Pour répondre à cette accusation, examinons le plan que j'ai suivi. Je suis convaincu d'abord qu'il n'est pas de question philosophique qui, pour être convenablement traitée, ne doive commencer par l'his-



toire. Si l'éclectisme comme système est faux, il vaut excellemment comme méthode et j'attribue la faiblesse du concours, à ce que trop confiants dans leurs propres forces, les auteurs des divers mémoires ont cru devoir se passer de la partie historique. De là, le vague et l'incohérence de leurs solutions, je parle surtout du mémoire n° 2 et du mémoire n° 5, parce que votre rapport en présente une analyse plus étendue, qui permet de juger des théories qui y sont émises. C'est pourquoi j'ai cru qu'il fallait traiter d'une manière assez étendue des opinions des anciens et des modernes sur le sommeil. Est-il vrai, comme vous le dites, que cette partie de mon travail soit mal adaptée aux conditions du programme, en ce sens qu'elle ne serait pas essentiellement psychologique? Je déclare d'abord, en commençant, que je ne citerai dans les opinions des auteurs que ce qui intéressera la psychologie et je suis resté fidèle à ma promesse. Je ne cite, en effet, d'Hippocrate, que sa distinction entre les rêves suscités par le corps, et les rêves de l'esprit et son opinion sur la continuation de la pensée dans le sommeil, mais sous la forme du rêve. Je ne vois rien là qui ne rentre dans mon sujet, qui soit physiologique et médical; si, en analysant les écrits d'un médecin, je me suis borné à la psychologie, on voit dès l'abord, combien votre reproche est peu justifié; je ne parle

pas de Galien, précisément parce que ses solutions n'intéressent que la médecine. J'analyse ensuite les écrits d'Aristote sur la matière. Ici je ne vous ferai pas l'injure de supposer que vous ayez rien trouvé qui ne s'appliquât scrupuleusement au sujet. Je reviendrai dans la suite de ma lettre sur les théories si remarquables d'Aristote, et je ferai voir que ce philosophe est un de ceux qui a jeté le plus de lumière sur le problème. Après quelques mots sur Philon, je passe à la théorie Alexandrine du sommeil. Là encore, je ne saurais apercevoir l'ombre d'une question médicale. Je traduis plusieurs passages d'Iamblique et de Porphyre, j'apprécie ensuite les opinions de ces philosophes. Puis je termine ainsi :

« En acceptant donc l'opinion d'Iamblique ainsi  
 « que tout autorise à le faire comme l'expression  
 « exacte de la théorie Alexandrine sur le sommeil,  
 « le songe divin était la contre-partie de l'extase.  
 « De même que pendant la veille, l'âme pure pou-  
 « vait s'élever à la contemplation ineffable de l'un  
 « et s'abîmer au sein de Dieu, elle jouissait d'une  
 « faculté égale dans le sommeil. La doctrine de  
 « l'extase avait son couronnement dans le songe  
 « divin. Curieuse philosophie qui voyait le terme  
 « suprême du bonheur dans l'anéantissement de  
 « l'âme, et qui admettait la possibilité de cet

« anéantissement dans les deux faces opposées de  
« la vie humaine, la veille et le sommeil. »

Quel sera le lecteur assez mal avisé pour trouver de la physiologie là dedans. Je traverse rapidement Artémidore d'Ephèse, car son volumineux ouvrage n'a presque trait qu'à la divination par les songes. Mais encore, une fois, si, ce que je suis loin d'affirmer, ce dont je doute même, il était prouvé que l'âme pendant le sommeil acquiert la pénétration de l'avenir, qui devrait s'en occuper le plus, si ce n'est le psychologue? Arrivant aux Pères de l'Eglise grecque, je parcours la théorie de St-Grégoire de Nysse dans son *Traité de la formation de l'homme*. Je m'y attache parce qu'elle est entièrement psychologique, et tout en rendant justice à ce qu'il dit du sommeil du corps, je l'accuse avec quelque raison d'avoir trop négligé la partie spirituelle des rêves. Je mets en regard la théorie de Synésius qui pêche par l'excès opposé et je traduis de cet auteur des passages importants. Je résume ainsi mon opinion :

« Synésius distingue donc formellement une  
« sensibilité externe qui caractérise l'état de veille,  
« et une espèce de sensibilité résidant dans l'inté-  
« rieur qui se met en mouvement dans le sommeil.  
« Il reproduit la doctrine que nous avons déjà vue  
« dans Aristote, d'un sens auquel aboutissent tous  
« les autres sens, ou pour parler le langage du

« péripatétisme d'un *Sensorium commun*. C'est à ce  
 « *Sensorium commun* que Synésius attribue le rôle  
 « le plus actif dans les rêves, il va même jusqu'à  
 « le préférer à la sensibilité de la veille parce qu'il  
 « est plus divin, plus rapproché de l'âme par sa  
 « nature et qu'il opère sur elle sans intermédiaire.  
 « C'est ici l'erreur de Synésius, il aurait dû se con-  
 « tenter de présenter cette sensibilité d'un nou-  
 « veau genre comme aussi nécessaire au sommeil,  
 « que la sensibilité externe l'est à la veille, aussi  
 « naturelle à l'homme dont la vie à une double  
 « face, mais ne pas lui assigner une douteuse su-  
 « périorité. Il n'aurait pas dû oublier que si au  
 « moyen de cette sensibilité l'âme peut créer des  
 « rêves tout spirituels en quelque sorte, dans les-  
 « quels elle règne en maîtresse et dont il donne  
 « quelques exemples, il y avait tout un autre or-  
 « dre de rêves qui proviennent des besoins ani-  
 « maux du corps, que St-Grégoire de Nysse a si  
 « bien dépeints dans lesquels l'âme est esclave de  
 « son organisme. En réunissant donc Synésius à  
 « St-Grégoire de Nysse, on approcherait de la vé-  
 « rité, car chacun d'eux n'a considéré que l'un  
 « des côtés du sommeil. L'erreur vient fréquem-  
 « ment d'une vue partielle de l'objet à examiner. »  
 Est-ce que ces conclusions sont attaquables ? en  
 tout cas faudrait-il dire le point par où elles sont  
 à blâmer ? J'abrège l'analyse de la partie de mon

mémoire qui s'occupe de l'opinion des latins. Soit que j'y parle de Cicéron, d'Apulée, de Macrobe, de Lucrèce, de Pétrone, soit que j'y cite St-Cyprien, Tertullien, St-Jérôme, Evode et St-Augustin, dont j'ai recueilli des documents étendus et importants, je ne m'attache qu'aux points qui peuvent intéresser la science de l'âme. J'écris en finissant :

« Nous avons terminé notre revue de l'opinion  
 « des anciens sur le sommeil. Ce sera la partie  
 « neuve de notre œuvre. Nous n'avons rien trouvé,  
 « en effet, qui put nous guider. Pierre Leroux qui  
 « a analysé l'opinion des modernes sur le sommeil,  
 « ne dit absolument rien de l'opinion des anciens.  
 « Nous nous sommes livré sur ce point à des re-  
 « cherches ingrates et laborieuses. L'Académie,  
 « sans doute, nous en saura gré et nous en tien-  
 « dra compte. »

Voilà les matières qui composent le chapitre 1<sup>er</sup>. Le chapitre 2 traite de l'opinion des modernes sur le sommeil. J'y parle, à la vérité, un peu des physiologistes, mais qui oserait affirmer que dans la discussion à laquelle je me livre, je ne me tiens pas scrupuleusement dans la limite des questions. L'alliance de la physiologie et de la psychologie est étroite et je ferai voir tout à l'heure qu'on ne peut les séparer sans grand dommage. D'ailleurs, l'examen des théories physiologiques sur le som-

meil tient à peine 3 pages. Citer ensuite Descartes, Leibnitz, Wolff son disciple, Locke et l'école sensualiste, combattre le roman psychologique de Jouffroy, rapporter avec éloge l'opinion de Pierre Leroux, est-ce faire de la médecine? je sais fort bien que le nom de Pierre Leroux n'est pas en odeur de sainteté à l'Institut, mais comme je ne connais pas d'auteur moderne qui ait jeté des lumières plus vives que lui sur la question du sommeil, je ne pouvais, en conscience, m'abstenir d'en parler, et vraiment quand on s'occupe de cette matière, il n'est pas permis d'ignorer ses théories, il est encore moins permis de les envelopper dans un dédaigneux silence. Puis j'analyse le livre remarquable de l'abbé Richard, intitulé *Théorie des songes*, et je fais voir que cet estimable auteur a de beaucoup dépassé nos psychologies modernes. Je recommande même cette lecture à tous ceux qu'intéresse l'étude psychologique du sommeil, ce volume in-12, assez rare, est de 1766 (Paris. Frères Estienne). Enfin, je cite un dernier écrivain et c'est ici que ma hardiesse est grande. Elle méritait, je dois en convenir, le sort obtenu par mon mémoire. J'y ose juger un de mes juges. Oui, un des membres de la section de philosophie, que vous connaissez parfaitement, a publié dans divers ouvrages des articles sur le sommeil. N'en pas parler, puisque je faisais la critique

de l'opinion des modernes, eut été peu respectueux, ç'eut été commettre un oubli injuste. Me borner à un résumé sans jugement, était un parti plus sûr. J'ai agi autrement. J'ai pensé qu'il fallait suivre à son égard la même ligne de conduite que pour les autres, et dire loyalement mon avis sur ses travaux. J'ai pensé que l'amour propre de l'auteur disparaîtrait dans la dignité du juge. Si je me suis trompé, si j'ai manqué de déférence, je vous en adresse mes sincères excuses. Toutefois, et vous me rendrez cette justice, la discussion entre nous était courtoise telle qu'elle doit être, en un mot, entre savants qui se respectent, qui peuvent bien être séparés par les opinions, mais qui sont en tous cas rapprochés par l'estime ; et croyez-moi bien, Monsieur, dans la partie élogieuse de mon travail, je n'ai eu aucun effort à faire sur mes convictions, j'ai dit la vérité. Quant à la critique, je la maintiens et je suis obligé de la maintenir encore aujourd'hui, surtout après votre rapport qui laisse dans l'ombre la question capitale. Voici comment je l'ai formulée :

« L'âme est toujours active, nous vous l'accor-  
 « dons, mais son activité qui se manifeste à l'état  
 « de veille par la pensée, change de nom et de  
 « forme pendant le sommeil. L'âme ne pense plus,  
 « elle rêve. Quelle différence y a-t-il, entre rêver  
 « et penser ? c'est là ce que vous ne dites pas, c'est

« ce qui fait lacune dans votre article si excellent  
 « d'ailleurs. Allez vous assimiler un état où le sou-  
 « venir est la règle avec un autre état où le souve-  
 « nir est l'exception. Et puis, ne voyez-vous pas  
 « qu'en soutenant que l'âme pense dans le som-  
 « meil comme dans la veille, c'est tout d'un coup  
 « supprimer le sommeil. Ce que M: Lélut ne dit  
 « pas, nous essaierons de le dire tout à l'heure,  
 « nous tâcherons de pénétrer plus avant dans la  
 « question que tous nos devanciers. Nous em-  
 « ployons ces expressions ; nous tâcherons, nous  
 « essaierons, car nous ne croyons pas qu'un philo-  
 « sophe, quel qu'il soit, puisse se vanter d'avoir  
 « donné une solution satisfaisante d'un problème  
 « aussi difficile. »

Et vous venez ensuite reprocher à tous les con-  
 currentes et même à moi de n'avoir pas traité la  
 question. Mais c'est vous qui avez omis de la  
 traiter et dans vos ouvrages et dans votre rapport,  
 et si vous voulez que je vous parle franchement,  
 je crois que vous ne savez guère qu'en penser.  
 Tout au moins fallail-il examiner ma solution, dire  
 en quoi elle pêchait, y en substituer une autre à  
 votre gré. Tandis que vous imposez une couronne  
 bien lourde à porter, à un travail dont l'insigni-  
 fiance est palpable ; vous laissez dans l'oubli, peu  
 s'en faut que vous ne rejetiez au dernier rang, le  
 seul mémoire qui ait cherché à éclairer le pro-



blème. Et si je vous démontre que la solution à laquelle je suis arrivé est la plus satisfaisante, la plus vraie dans l'état actuel de la science, et qu'elle se trouve à chaque page de la 1<sup>re</sup> partie de mon œuvre, décidez vous-même quelles épithètes peu flatteuses pourront être infligées à bon droit au jugement de la section de philosophie.

Nous arrivons maintenant à la partie capitale de mon mémoire, à celle où j'ai le plus insisté, quoi qu'en dise votre rapport, à l'état des facultés de l'âme dans le sommeil, question de prédilection pour moi puisque je l'avais préparée par une longue et consciencieuse analyse de l'opinion des anciens et des modernes, question que j'ai seul traitée à fond, car tous les autres concurrents, notamment le mémoire couronné, ne donnent que des solutions insignifiantes ou incomplètes. Vous me permettrez de m'y étendre plus longuement. C'est le chapitre 3<sup>e</sup> de mon travail ; après avoir dit quelques mots de la généralité du sommeil, je débute en ces termes :

« Qu'est-ce donc au fond que le sommeil ? quelle  
 « est sa cause et son but ? consultons l'opinion du  
 « vulgaire : Il nous dira que l'animal se repose.  
 « Mais en quoi consiste ce repos ? est-il une la-  
 « cune, une intermittence dans les fonctions de  
 « l'âme et du corps, ou ne serait-il pas plutôt une  
 « continuation de ces fonctions sous une autre

« forme? Voilà le corps assoupi dans ses organes  
 « de relation extérieure. Et voilà que tout à coup  
 « le corps est doué d'une activité interne énorme,  
 « puisqu'il produit en lui-même une foule de mou-  
 « vements, d'impressions, et que tandis que cesse  
 « tout rapport avec le monde environnant, le  
 « corps uni à l'âme crée des images, des idées,  
 « des visions sans qu'il soit besoin d'aucune inter-  
 « vention étrangère. Et l'âme, après avoir toujours  
 « été active pendant la veille par la pensée, cesse-  
 « t-elle de l'être pour un temps? perd-elle tout  
 « sentiment de son existence?

« Autre remarque importante. Le sommeil n'est  
 « pas seulement quelque chose de négatif. Il tient  
 « sa place dans la vie, il est, comme l'observe ju-  
 « dicieusement Pierre Leroux (1), un fait de créa-  
 « tion ou tout au moins un travail de réparation.  
 « Un homme s'endort épuisé de fatigue et il se  
 « réveille frais et dispos, plein de force et d'intel-  
 « ligence. Il était mort, pour ainsi dire, le voilà  
 « vivant; l'homme a donc continué ses fonctions  
 « sous une autre forme et cette forme essentielle,  
 « nécessaire et naturelle, est éminemment répara-  
 « trice. Qu'est-ce qui fatigue le corps pendant la  
 « veille? c'est l'action du monde extérieur, les sen-

(1) Article sommeil, t. 8 de l'*Encyclopédie nouvelle*,  
 p. 226, 1<sup>re</sup> colonne.

« sations. Que faut-il pour que cette fatigue soit  
 « réparée ; deux choses, que cette action exté-  
 « rieure cesse, et qu'un certain travail ait lieu in-  
 « térieurement. Les physiologistes ne se sont at-  
 « tachés qu'à la première condition, et ils ont  
 « négligé la seconde ; ils n'ont vu dans le sommeil  
 « que le côté négatif et point son côté positif, qui  
 « n'en est pas moins réél. De même, qu'est-ce qui  
 « fatigue l'âme pendant la veille ? c'est la pensée  
 « continuellement entretenue chez elle par la sen-  
 « sibilité externe ; que faut-il aussi pour qu'elle  
 « se repose ? deux choses, que la sensibilité ex-  
 « terne cesse plus ou moins complètement et que  
 « la pensée fasse place à un certain état qui sera  
 « la continuation de ses fonctions sous une autre  
 « forme. »

Puis je continue ainsi : en quoi consiste ce tra-  
 vail de l'âme et du corps, quelle différence essen-  
 tielle sépare la veille du sommeil ? cherchons en-  
 semble et je vais vous faire toucher du doigt la  
 solution. Voici un homme naguère éveillé, main-  
 tenant profondément endormi ; quel est donc le  
 changement qui s'est opéré en lui ? c'est bien évi-  
 demment la même personne, le même moi. Vous  
 ne pouvez pas dire a priori, que sa volonté, son  
 intelligence, son sentiment, sa raison soient  
 amoindris ou annulés. Mais parlez lui, il ne vous  
 entendra pas (je suppose toujours un sommeil pro-

fond), il ne vous entendra pas, à moins que vous ne l'éveilliez. Ses yeux n'y voient plus. Tous ses sens sont fermés plus ou moins complètement aux objets extérieurs. Cependant, regardez-le bien, sa bouche s'ouvre pour former des cris inarticulés, sa figure rayonne de joie ou pâlit d'épouvante, évidemment cet homme a des visions intérieures, c'est-à-dire qu'il voit ce que vous et moi ne voyons pas, qu'il entend ce que nous n'entendons pas, et que son âme incessamment active est occupée, non pas à penser comme dans la veille, mais à rêver. N'est-ce pas là ce que voulait dire notre vieux Aristote, lorsqu'il soutenait en plusieurs endroits de ses ouvrages, qu'une sensibilité d'un certain genre arrive au dormeur, lorsque pour la spécifier encore davantage, il ajoutait ces mémorables paroles que j'ai citées dans le chapitre 1<sup>er</sup>.

« Les impressions ne sont pas seulement dans  
 « les organes des sensations pendant que les sens  
 « agissent, mais elles demeurent encore après qu'ils  
 « ont cessé leur action (1). » (De là il passe à di-  
 « verses illusions de la vue et des autres sens qui  
 « ont lieu pendant la veille et il les attribue, par  
 « une explication qui a quelque rapport à celle de  
 « Malebranche, à des mouvements internes de nos  
 « sens). La cause des fausses visions, dit-il, est en

(1) De insomniis, c. 2, p. 1467 E.

« ce que quelque chose nous apparaît non seule-  
 « ment quand la sensibilité extérieure est en jeu,  
 « mais encore lorsque les sens sont en mouve-  
 « ment, pourvu qu'ils se mettent en mouvement  
 « de la même manière que s'ils étaient excités  
 « extérieurement ; c'est ainsi que la terre paraît se  
 « mouvoir aux yeux des navigateurs (1). De là il  
 « appert manifestement que non seulement les  
 « mouvements des sens ont lieu pendant la veille,  
 « mais qu'ils apparaissent surtout pendant l'état  
 « appelé sommeil (2). » Ce qu'il y a de remar-  
 « quable dans cette théorie c'est qu'on y voit poin-  
 « dre la distinction de la sensibilité externe et de  
 « la sensibilité interne qui doit, comme nous le  
 « verrons, former la base d'une explication du  
 « sommeil. »

Malebranche emprunte cette idée à Aristote dans un passage célèbre : « Les filets nerveux, dit  
 « ce philosophe, peuvent être remués de deux  
 « manières, par le bout qui est hors du cerveau,  
 « ou bien par le bout qui est dans le cerveau. Si  
 « ces petits filets sont remués dans le cerveau par  
 « le cours des esprits animaux ou par toute autre  
 « cause, l'âme aperçoit quelque chose au dehors. »

Charles Bonnet, entre autres, un des psycholo-

(1) De insomniis, c. 2, p. 1470 B.

(2) id. id. c. 3, p. 1470 C.

gues les plus distingués de l'école sensualiste qu'il a constamment dépassée par ses fins et larges aperçus, pose en principe que le dernier temps de chaque sensation se rapporte à un état moléculaire spécial et actuel du cerveau ; il pense que la même sensation doit se reproduire chaque fois qu'un mouvement interne de l'organisation rappellera un état moléculaire identique dans l'encéphale. C'est aussi par cette théorie que Meyer, célèbre professeur de l'université de Halle, explique les apparitions, les visions, les stygmates et autres phénomènes du même genre. Car cette sensibilité interne, quand elle a été fortement excitée dans les rêves, laisse au réveil des traces visibles ; je me rappelle, à ce sujet, l'histoire de cette servante qui, s'étant endormie dans l'appréhension d'un voyage qu'elle devait accomplir par ordre de sa maîtresse, à travers un bois peu fréquenté, rêva qu'elle était assaillie par des voleurs, et laissée pour morte sur la route. A son réveil on distinguait parfaitement à ses bras et à son cou les marques sensibles de ces étreintes, pourtant imaginaires. Abercrombie raconte qu'un médecin de ses amis, fut tiré de son sommeil en sursaut par la vue d'un babouin gigantesque ; il se leva et très-éveillé cette fois, il reconnut sur la muraille le babouin se livrant aux mêmes grimaces que pendant son rêve. Je termine en vous citant à l'appui

de cette théorie, une autorité que vous n'avez pas le droit de récuser. L'auteur remarquable de *l'amulette de Pascal*, après avoir dit p. 48 : « Dans la veille nos sensations ont pour condition essentielle l'action des choses extérieures » ajoute p. 59 : « Ce qui constitue le rêve et lui donne son caractère le plus essentiel, ce sont des sensations fausses relativement aux sens externes. » Vous voyez donc bien que cet auteur lui-même admet la distinction capitale entre le sommeil et la veille, quoiqu'il n'y insiste pas suffisamment, quoique sa pensée n'ait pas de formes bien arrêtées. C'est là un défaut dont il devrait bien se corriger lui-même avant de le reprocher aux autres, et tout à fait injustement en ce qui me touche, car enfin, il n'y a pas de parties de mon mémoire où je ne parle de cette sensibilité interne du sommeil. J'en dis quelques mots à propos d'Aristote, j'en reparle à l'égard de Synésius, je la cite encore en analysant l'opinion de Pierre Leroux, et dans le chapitre 3, est-ce que je n'ai pas écrit ces passages significatifs :

« On doit, à propos de la question du sommeil, distinguer deux espèces de sensibilité, la sensibilité externe et la sensibilité interne.

« La sensibilité externe est celle qui est produite par la relation actuelle avec les objets extérieurs. C'est l'état de veille.

« La sensibilité interne où la mémoire des sensations perçues antérieurement joue le plus grand rôle, caractérisera l'état de sommeil.

« Car ainsi que nous l'avons vu, Pierre Leroux, celui de tous les philosophes qui a donné la meilleure théorie du sommeil, a excellemment démontré que notre vie actuelle découle de notre vie antérieure et que dans toutes ses manifestations le moi était irrésistiblement lié à un non moi antérieur. En d'autres termes, il y a toujours dans le moi des sensations préexistantes qui ont imprimé plus ou moins leur trace dans l'organisme et ce sont ces sensations préexistantes qui, mises en jeu et combinées de mille manières par l'activité du cerveau et de l'âme, fournissent la matière des rêves.

« Il y a déjà cette différence entre rêver et penser, que la matière de nos pensées nous est fournie par la sensibilité externe, tandis que la matière de nos rêves nous est fournie par ce que nous avons appelé sensibilité interne. »

Je porte sur ce point un défi à la section de philosophie et je suis certain d'avance qu'il ne sera point relevé, c'est de m'indiquer une autre différence entre la veille et le sommeil, qui ne rentre pas dans celle-ci, ou qui n'en découle pas implicitement. Aussi, j'ai dit et je maintiens qu'il n'y a qu'une seule chose de changée dans le sommeil.



c'est le mode de la sensibilité. Mais ce changement est radical. Ainsi, l'âme veut dans le sommeil comme dans la veille, mais sa volonté s'exerce sur les produits de la sensibilité interne, et comme ces produits sont pour la plupart disparates et bizarres, il suit qu'elle ne conserve plus dans la majorité des rêves qu'une ombre de liberté. Ainsi, l'âme a l'intelligence et le sentiment dans le sommeil comme dans la veille, mais la matière de ses pensées et de ses affections lui est fournie par la sensibilité interne. Il n'y a pas jusqu'à la sensibilité externe, qui, lorsqu'elle intervient plus ou moins complètement dans le sommeil, ne soit absorbée par la sensibilité interne et ne vienne se fondre avec elle. C'est un soldat de retour dans son village, qui s'est endormi pendant qu'on tire la cible. Il rêve batailles et les coups de fusil qu'il entend extérieurement prennent place dans la scène fantastique de ses songes, et si, car je dois ne rien cacher ici, Scipion Dupleix rapporte l'exemple d'un certain Bellonius qui crut avoir vu en rêve ce qu'il avait vu dans la réalité, on ne peut trouver dans ce fait rien qui contredise mon opinion, car depuis, Bellonius s'était rendormi et avait fort bien pu confondre sa veille avec son sommeil. Gardons-nous donc de dire avec le mémoire n° 5, qu'il y a trois espèces de sensibilité dans le sommeil, division dont rien ne vient justifier

l'arbitraire. Gardons-nous encore plus de prétendre avec le mémoire n° 2 que dans les rêves la sensibilité est considérablement augmentée ; c'est une opinion vraiment insoutenable. L'âme, sans doute, gagne quelque chose en dormant, mais aussi elle perd, et il s'agirait précisément de savoir si son gain peut compenser sa perte. Or, nous l'avons déclaré à propos de Synésius, la supériorité de la sensibilité interne sur la sensibilité externe est au moins très-douteuse ; disons seulement qu'elles sont toutes deux nécessaires à l'homme, dont la vie a deux faces bien distinctes, la veille et le sommeil. Je vais plus loin dans mes recherches et je me demande qu'est-ce qui met en mouvement cette sensibilité interne, et après une assez longue discussion dans laquelle je range en deux camps opposés les philosophes anciens et modernes, j'arrive à les concilier en concluant que le mouvement est imprimé à la sensibilité interne, tantôt par l'état de l'organisme, tantôt par la propre activité de l'âme, le plus souvent par tous les deux à la fois, et c'est ici qu'éclate votre prodigieuse erreur, sur mon opinion, touchant la permanence de l'activité de l'âme pendant le sommeil. Il faut ou que vous ne m'ayez pas lu, ou, ce qui serait pire encore, que vous ayez rejeté de prime abord mon mémoire, ne l'examinant que superficiellement, et que vous ne l'ayez pas eu sous les yeux lors de la

rédaction de votre rapport. Voici en tout cas  
 « quelles sont mes conclusions à ce sujet :

« Il est bien plus raisonnable de penser qu'il  
 « n'y a dans notre vie aucune lacune, et que la  
 « totalité de cette vie se poursuit à travers la veille  
 « et le sommeil d'une façon continue. Que l'homme  
 « dorme ou veille, il est toujours formé d'une dou-  
 « ble substance et il n'est complet qu'à cette con-  
 « dition que s'il est âme et corps tout à la fois.  
 « L'âme intelligente, aimante et active, est étroi-  
 « tement et indissolublement unie à un corps orga-  
 « nisé. Tant que la vie terrestre dure, elle ne peut  
 « exercer ses facultés que dépendamment du  
 « corps. Il ne nous est pas permis dans l'état ac-  
 « tuel des choses de concevoir l'âme autrement et  
 « l'union des deux substances ne se comprend que  
 « par une correspondance mutuelle de leurs modi-  
 « fications, en sorte que comme le corps agit sur  
 « l'âme pour y exciter certaines pensées, l'âme  
 « agit réciproquement sur le corps pour y faire  
 « naître certains mouvements. Dans le sommeil  
 « l'union du corps et de l'âme persiste. Pour ces-  
 « ser de s'unir au non moi du monde extérieur,  
 « l'âme ne cesse pas d'être unie au corps et par  
 « lui au non moi antérieur. L'âme est donc enga-  
 « gée dans le sommeil aussi bien que le corps.  
 « L'âme intervient donc comme le corps dans la  
 « production des rêves. »

Je passe, maintenant que j'ai constaté la modification profonde subie par notre faculté de relation la sensibilité, aux changements apportés à nos facultés personnelles : La volonté, l'intelligence, le sentiment. Il serait trop long et trop fastidieux de rapporter in extenso les solutions que je crois devoir donner à ces nouvelles questions. Insistons seulement sur un point. J'ai trouvé dans mon analyse de l'opinion des anciens et des modernes, que les penseurs de toutes les époques et de tous les pays étaient divisés sur le problème du sommeil. Les uns à la tête desquels il faut placer saint Grégoire de Nysse et Aristote peut-être, soutiennent que le sommeil est une décadence pour les facultés humaines. Les autres, parmi lesquels on compte Platon, Iamblique, Synésius, pensent au contraire que dans le sommeil l'âme acquiert une plus grande puissance. Cette différence d'opinions ne tiendrait-elle pas à ce que les uns et les autres se sont exclusivement attachés à une seule espèce de rêves ? Ne serait-il pas « permis de dire que de « même que l'âme, pour tous les rêves produits « par le corps, est plus esclave et plus dépendante « qu'à l'état de veille, de même pour les rêves « indépendants de l'organisme et qu'elle produit « seule par son activité, l'âme est en quelque « sorte plus libre pendant qu'elle est dégagée des « sens extérieurs. On raconte qu'un mathématicien

« cien a trouvé dans son rêve la solution d'un pro-  
 « blème qui le tourmentait en se couchant. On  
 « cite le même trait d'un poète. On a vu ex-  
 « pressément par un passage de Synésius, que cet  
 « auteur suppose, poétiquement sans doute, un  
 « commerce du dormeur avec les muses pendant  
 « son rêve. On connaît l'histoire de la Sonate du  
 « diable du compositeur Tartini. Les exemples  
 « que l'on pourrait citer de rêves de ce genre sont  
 « nombreux. »

C'est Condorcet achevant dans son rêve un cal-  
 cul difficile dont éveillé il n'avait pu venir à bout.  
 C'est Franklin débrouillant dans son sommeil des  
 combinaisons politiques inextricables pendant le  
 jour. C'est l'abbé Richard qui, ayant lu un voyage  
 dans la Louisiane, voit se dérouler en songe une  
 suite de tableaux représentant tous les pays dé-  
 crits par le voyageur, et suivant l'ordre de ses  
 lectures. Est-ce qu'il serait déraisonnable de sup-  
 poser que l'âme affranchie durant le sommeil des  
 sens extérieurs, pût en vertu de sa propre énergie,  
 susciter des visions qu'elle dirigerait à son gré ?  
 et ce qu'il y aurait d'exagéré peut être dans cette  
 opinion, ne disparaît-il pas devant cette déclara-  
 tion formelle que j'ai plus d'une fois répétée, que  
 les exemples de ces rêves sont des plus rares et que,  
 dans la majorité des cas, la volonté et l'intelligence  
 sont amoindries pendant le sommeil. Cette conjec-

ture, si elle était tenue pour vraie, aurait l'immense avantage de concilier les opinions de tous les philosophes ; ce serait là du bon électisme, tel que je le comprends et le pratique. Je conclus cette discussion par le passage suivant :

« C'est pour n'avoir pas reconnu l'intervention  
 « simultanée de l'âme et du corps dans les rêves  
 « et l'influence prédominante de l'un ou de l'autre  
 « suivant la qualité des rêves, que toutes les er-  
 « reurs sur le sommeil ont pris naissance. Les uns,  
 « comme saint Grégoire de Nysse, n'ont vu pour  
 « ainsi dire que les rêves corporels, les autres,  
 « comme Synésius, Iamblique, M. Aubin Gauthier,  
 « n'ont vu que les rêves spirituels. Mais ils ne  
 « sont pas exclusivement spirituels ou corporels,  
 « ils sont tous les deux à la fois ; seulement dans  
 « ceux-ci, c'est le corps qui prédomine, dans ceux-  
 « là c'est l'esprit et de même que dans les uns le  
 « corps a une influence plus prépondérante sur  
 « l'âme que pendant la veille, de même dans les  
 « deuxièmes, il est loisible de penser que l'âme  
 « est plus libre. Pourtant l'union de l'âme et du  
 « corps ne cesse jamais aussi bien dans le sommeil  
 « que dans la veille. »

Puisque je suis arrivé à l'exaltation accidentelle et très-rare des facultés de l'âme dans le sommeil, je pose la question de la divination par les songes, pour faire voir qu'elle est insoluble et je me con-

tente de citer diverses anecdotes dont j'ai une connaissance personnelle. Après quelques considérations dont je n'ai rien à extraire sur le rôle de la mémoire et de l'imagination, en tant que ces facultés secondaires peuvent servir à l'âme à mouvoir la sensibilité interne, je cite divers autres pouvoirs qui existent dans le sommeil et qui font éclater à nouveau la constante activité de l'âme dans les rêves. Je m'occupe enfin de la question de savoir si l'âme rêve toujours pendant le sommeil, quoiqu'elle ne se souvienne pas et voici comment je m'exprime :

« Quel est aussi l'état particulier de l'âme pendant le sommeil? Elle est toujours active, elle vit toujours, mais ses facultés ne s'exercent pas de la même manière. Ainsi, elle ne pense plus, elle rêve; elle ne veut pas, elle n'aime pas, elle ne sent pas de même dans le sommeil que dans l'état de veille, mais s'il y a des différences incontestables entre les modes d'exercice des facultés, il n'y a pas opposition radicale. Rêver et penser sont les deux faces d'une même vie, les deux manières d'être d'une même essence. Locke et Descartes avaient donc tous deux raison, Locke en doutant de la continuation de la pensée pendant le sommeil, comme Descartes en l'affirmant. Il n'y avait entre eux qu'un malentendu sur le mot, mais non sur la chose. Car

« Descartes ne prétendait pas et ne pouvait pas  
 « prétendre qu'il n'y eût pas de différence entre la  
 « pensée du sommeil et la pensée de la veille.  
 « L'essence de l'âme n'est donc pas plus la pensée  
 « que le rêve. Si la partie la plus importante de la  
 « vie se passe à penser, une bonne partie se passe  
 « également à rêver. Et de même que l'âme ne  
 « reste pas un seul moment sans penser à l'état de  
 « veille, de même nous croyons intimement qu'à  
 « l'état de sommeil, elle ne reste pas un seul mo-  
 « ment sans rêver. Seulement elle ne se souvient  
 « pas au réveil de tous ses rêves, comme nous ne  
 « nous souvenons pas d'une multitude de sensa-  
 « tions, de perceptions qui, suivant la remarque  
 « profonde et judicieuse de Leibnitz, ne laissent  
 « pas que d'avoir une influence très-prépondé-  
 « rante sur nos goûts et les déterminations de nô-  
 « tre volonté. »

Puis vient ce passage formel et explicite que je  
 vous ai cité dans ma première lettre et sur lequel  
 je ne reviendrai pas. Après cela, comment pouvez-  
 vous émettre l'assertion incroyable que mon opi-  
 nion sur la permanence de l'activité de l'âme est  
 douteuse, et qu'on ne sait pas bien si je suis pour  
 ou contre. Mais ce qu'il y a de plus incroyable en-  
 core, vous dites dans votre rapport : « C'est par  
 « accident et à propos de la lecture récente d'un  
 « ouvrage moderne sur le sommeil, que l'auteur



« du mémoire n° 1 dit quelque chose de la question capitale du programme, *l'état des facultés de l'âme dans le sommeil.* » Je ne sais vraiment si je rêve ou si je veille en lisant ces lignes, et pourtant elles sont écrites. Eh, quoi ! j'ai employé le chapitre 1<sup>er</sup> à analyser les opinions des anciens sur ce sujet, le chapitre 2 est consacré aux opinions des modernes, j'ai écrit tout le chapitre 3, un des plus étendus de mon travail pour l'examen de la question et vous imprimez que je n'en parle qu'à la fin. En vérité, je vous en fais juge, n'y a-t-il pas là plus que de l'inadvertance et de l'inattention ? Je commence cependant ainsi l'appendice qui termine mon mémoire :

« Nous avons vu qu'il n'y avait rien de changé à l'âme, qu'une seule chose pendant le sommeil, c'est que la sensibilité ordinaire qui la met en rapport avec les objets extérieurs était plus ou moins complètement assoupie pour faire place à une espèce différente de sensibilité qui, n'entrant plus en exercice à l'occasion de sensations présentes et actuelles, avait son fondement et son point de départ dans le non moi antérieur, dans les impressions précédemment perçues et que cette sensibilité était mise en mouvement, soit par l'organisme, soit par l'âme en vertu de sa propre activité; nous avons vu que ce changement était radical pour l'âme et que toutes ses

« autres facultés s'en ressentaient, qu'ainsi sa vo-  
 « lonté dans la majorité des cas était amoindrie,  
 « au point même quelquefois de n'avoir plus  
 « qu'une prise très-douteuse sur les déterminations,  
 « et les cas exceptionnels qu'on peut citer  
 « sont très-rares. La règle générale est que l'âme  
 « est plus esclave dans le sommeil que dans la  
 « veille. Il en est de même de l'intelligence; pres-  
 « que toujours elle s'exerce d'une manière confuse  
 « et bizarre. Sur cent rêves, il y en a deux ou  
 « trois tout au plus qui font exception et sur les-  
 « quels l'intelligence intervient pour les dominer  
 « et leur imprimer une direction. On peut en dire  
 « autant du sentiment qui s'obscurcit tellement  
 « que la plupart des rêves s'oublent au réveil,  
 « mais lorsqu'il y a souvenir, la conscience de  
 « l'identité personnelle se maintient et se re-  
 « trouve. Nous avons vu que pendant le sommeil,  
 « le rêve remplace la pensée, que comme la pen-  
 « sée est le produit ordinaire de l'action de l'âme  
 « sur la sensibilité externe, le rêve est le produit  
 « de la même action sur la sensibilité interne et  
 « qu'ainsi que l'âme ne pourrait point rester sans  
 « penser dans la veille, elle ne demeurerait pas sans  
 « rêve dans le sommeil. »

Nous avons vu et où avons-nous vu si ce n'est dans le cours du mémoire? est-ce que ce résumé substantiel de ce que la science psychologique

moderne peut dire de plus exact sur le sommeil, ne devait pas vous prémunir contre les précipitations de votre jugement ? Est-ce que la doctrine qui y est contenue ne méritait pas votre examen ? Je le dis, la main sur la conscience et en toute sincérité, votre rapport n'a pas fait avancer d'un pas la question du sommeil, la science ne peut y puiser aucun élément, et quiconque s'est occupé de la matière, rencontrera plus de clarté et plus de profit à la lecture de ma lettre. Et pourtant votre esprit est infiniment supérieur au mien ; c'est que j'ai fait de ce sujet une étude qui date de dix années, et que vous et vos confrères ne l'avez pas assez approfondi. Vous l'avez proposé au concours, sans l'avoir bien médité et surtout sans être assez préparés. Mais alors il eut été digne et convenable d'entrer dans la voie que je vous ouvrais ; n'avais-je pas indiqué toutes les éditions dont je m'étais servi, les pages, les colonnes mêmes ; ne pouviez-vous me suivre dans cet examen laborieux, vérifier les textes et l'exactitude de mes traductions, vous mettre enfin au courant des questions que les siècles passés ont léguées à leurs successeurs ? Cela aurait pris du temps, et qui vous pressait pour le jugement de ce concours, dont le prix ne devait être décerné qu'en 1855 ? Je ne m'attendais certes pas à voir l'école philosophique française, dont vous êtes les plus illustres représentants, traiter aussi dédai-

gneusement l'histoire, dont on ne pouvait ici se passer plus que dans tout autre problème, sous peine de n'aboutir qu'à un roman psychologique plus ou moins intéressant, où l'on remplace par des fleurs de rhétorique ou par de stériles bavardages, l'austère vérité. Car enfin, quelle idée, quel aperçu pouvons-nous puiser sur le sommeil dans le mémoire n° 2 ou dans le mémoire n° 5, qui ont tous eu la prétention de se passer de l'histoire et de ne pas s'inquiéter de ce qu'on ait dit ou pensé avant eux? rien, rien, rien... ce n'est pas quelque chose, c'est le néant. Point de réponse aux questions capitales, ils les ignorent tout à fait. Et que ces deux auteurs me pardonnent si je juge de leur travail à travers votre rapport qui en présente, dit-il, une analyse fidèle. Voilà à quels résultats on arrive sans l'histoire. On est pareil au navigateur qui vient tenter des mers à lui inconnues, sans consulter les cartes dressées par ceux qui l'ont précédé. L'écueil et le naufrage sont au bout.

En résumé, vous aviez reproché à mon travail d'être trop physiologique, je vous ai prouvé par une analyse exacte qu'il s'occupait presque exclusivement de psychologie. Vous disiez que je ne m'étais livré à l'examen de la question des facultés de l'âme dans le sommeil qu'à la fin et par accident, et j'ai établi que le problème m'avait cap-

tivé pendant tout mon mémoire. Je vous ai convaincu d'inexactitude sur votre assertion qu'une de mes opinions était hésitante, en vous défiant de me citer aucun texte douteux, en en rapportant d'autres qui prouvent l'énergie de mes convictions sur ce point. Enfin, vous m'accusez de ne pas avoir traité les questions capitales, et je vous ai démontré que c'étaient les autres concurrents qui les ignoraient, et que vous-même n'étiez pas très-bien fixé à cet égard, pour n'avoir pas voulu recourir à l'histoire. Ces accusations que je dirige et que je prouve contre la section de philosophie et contre vous sont fort graves. Aussi faut-il tout mon ardent désir du progrès de la science, pour rompre un silence que mon humilité me commandait. J'attendrai, pour donner la plus grande publicité à ma lettre, que vous y ayez répondu, si bon vous semble, je m'engage à faire imprimer la réponse à la suite.

Dans une prochaine lettre, je m'occuperai du somnambulisme naturel et symptomatique, et je ferai voir que mes solutions ne méritaient pas non plus le dédain que vous en avez fait.

En présence du contenu de ma lettre, il ne me convient plus de garder l'anonyme. Aussi, je me signe en vous donnant l'assurance de mon estime profonde.

ANDRÉ PEZZANI.

Monsieur,

J'en étais resté dans ma dernière lettre, à l'analyse de la première partie de mon mémoire sur le sommeil, et je vous ai pleinement convaincu de tous les reproches que j'adresse à votre rapport. Nous en sommes arrivés au somnambulisme naturel qui fait le sujet de la deuxième partie. Après avoir recueilli dans le chapitre I<sup>er</sup> tous les faits les plus intéressants de somnambulisme rapportés par les auteurs, je passe aux théories, et suivant ma méthode ordinaire, que je maintiens comme excellente, malgré l'avis contraire de la section de philosophie, je m'occupe tour à tour de l'opinion des anciens et des modernes ; je cite d'abord les propres paroles d'Aristote : « Plusieurs entrent  
« en mouvement dans leur sommeil et font beau-  
« coup d'actions qui appartiennent à des gens  
« éveillés. Mais ce n'est pas sans quelque imagina-  
« tion et sans une sensibilité d'une certaine es-  
« pèce (1) ».

(1) De somno et vigiliâ. p. 1462, B. cap. 2.

Et je me demande d'abord si les théories des modernes ont beaucoup ajouté aux recherches du père de la science antique. Qu'entend Aristote par une sensibilité d'une certaine espèce? Est-ce la sensibilité interne du rêve? Mais alors le somnambulisme se confond avec le sommeil et c'est là votre opinion, partagée comme nous le verrons par votre complaisant lauréat. Je n'aurai pas de peine à vous démontrer, que cette solution n'est qu'un enfantillage risible qui n'explique rien et se trouve démenti par tous les faits. Est-ce la sensibilité externe ordinaire? Mais alors le somnambulisme ne diffère pas de la veille, surtout lorsque dans quelques cas le somnambule conserve le souvenir. Après avoir cité les opinions de M. Magendie, de l'abbé Richard, de M. Bertrand, de M. Aubin Gauthier, je m'attaque à vos propres idées, et, il faut en convenir, nos dissentiments sont plus profonds sur la question du somnambulisme que sur celle du sommeil. Je vous fais d'abord remarquer un aveu loyal et précieux de votre part; après avoir parlé de la force de l'imagination dans les somnambules, vous dites que c'est ce qui explique, mais n'explique qu'en partie les prodigieuses actions auxquelles ils se livrent. Faire cet aveu, n'est-ce pas reconnaître implicitement que votre théorie est fautive ou du moins incomplète? Car enfin, tous les faits que j'ai accumulés

dans le chapitre 3 de la 2<sup>e</sup> partie et l'observation de Vanhelfmont, et celle de Scipion Duplex, l'exemple si intéressant de l'ecclésiastique de l'Encyclopédie, l'ouvrage tout entier du docteur Bertrand, les anecdotes qui me sont personnelles, et que j'ai rapportées, celles que j'ai recueillies depuis deux ans après la composition de mon mémoire, s'élèvent contre le système que vous avez proposé ; pour ne citer que mon travail, on y lit :

« Ne faudra-t-il pas reconnaître qu'il y a en eux  
 « une sensibilité d'une certaine espèce pour parler  
 « avec Aristote, qui les met réellement en relation  
 « avec les objets extérieurs ? et c'est là, la diffé-  
 « rence fondamentale qui distingue le sommeil du  
 « somnambulisme. Dans le sommeil profond toute  
 « sensibilité externe est assoupie. Dans le som-  
 « nambulisme au contraire à son suprême degré,  
 « il existe une sensibilité qui met le somnambule  
 « en rapport avec l'extériorité, mais est-ce une  
 « sensibilité ordinaire ? s'exerce-t-elle comme pen-  
 « dant la veille ? est-ce au moyen des mêmes orga-  
 « nes ? voyons les faits. Car il n'y a qu'eux qui  
 « puissent nous guider. Il résulte de beaucoup de  
 « relations, que pendant l'obscurité de la nuit,  
 « alors même que des gens éveillés ne distinguent  
 « rien, les somnambules y voient assez pour lire,  
 « pour écrire et se livrer à leurs occupations ha-  
 « bituelles. Il y a aussi à ce sujet le fait capital



« cité par l'Encyclopédie de ce somnambule ecclé-  
« siastique qui continuait à écrire même quand on  
« interposait un carton entre ses yeux et le papier.  
« Si ces observations sont vraies, il faut en con-  
« clure que ce n'est point avec la sensibilité ordi-  
« naire de l'état de veille que les somnambules  
« agissent, mais bien par une autre sensibilité.  
« Les physiologistes ont beau crier à l'impossibi-  
« lité, ils ont beau dire qu'ils ne conçoivent pas  
« comment cela peut se faire. Sans doute, à l'état  
« ordinaire la relation avec le monde extérieur  
« s'opère par les organes des sens et selon des lois  
« connues, mais il s'agit ici d'un état anormal. Et  
« que savent-ils si le somnambulisme n'a pas pour  
« effet de produire en nous comme un sixième  
« sens ? Si, en un mot, les rapports avec les ob-  
« jets extérieurs ne peuvent pas avoir lieu alors  
« par des moyens inconnus jusqu'à présent et qui  
« le seront peut-être toujours ? Si on tient pour  
« constants les faits de somnambulisme que nous  
« avons cités et ceux qu'on trouve dans les auteurs,  
« on est bien obligé de reconnaître que les théo-  
« ries ordinaires sur la force de l'imagination chez  
« les somnambules, sur une sensibilité plus ex-  
« quise, mais par les moyens ordinaires sont in-  
« suffisantes et sont inconciliables avec les obser-  
« vations. Nous disons : si on tient les faits pour  
« constants, car si on les nie, tout est dit, le som-

« nambulisme n'est plus qu'un rêve en action et  
 « la théorie que nous avons donnée du sommeil  
 « s'y applique de tous points. Mais si on admet la  
 « vérité des faits rapportés, le somnambulisme  
 « pourra se définir : un état particulier de l'homme  
 « qui se distingue de la veille en ce que les rap-  
 « ports avec le monde extérieur ont lieu par des  
 « moyens inconnus et différents, qui se distingue  
 « du sommeil en ce que, pendant ce dernier toute  
 « relation cesse avec les objets environnants.  
 « On peut choisir à volonté entre ces deux solu-  
 « tions, et nous avons dû les donner toutes deux,  
 « avouant que les observations, peut-être, ne sont  
 « pas assez concluantes. Lorsque les faits sont mal  
 « décrits, il est clair que les théories qui n'en sont  
 « que l'explication doivent être nécessairement  
 « incomplètes ou erronées. »

Dans le délai qui sépare l'envoi de mon mémoire et le jour où je vous écris, c'est-à-dire environ un an et demi, je me suis livré sur ce sujet à un bon nombre d'observations qui ne me laissent plus aucun doute. J'affirme en toute sécurité que les somnambules ont des moyens autres que la sensibilité ordinaire pour communiquer avec l'extériorité et que ces moyens diffèrent de la sensibilité interne du rêve, mise en jeu le plus souvent par la mémoire et l'imagination. J'affirme notamment que les somnambules ne sont pas arrêtés par

les obstacles imprévus et qu'ils les évitent avec une grande dextérité, aussi bien que ceux qu'ils connaissent. Et en vérité, n'y a-t-il pas puérité dans ceux qui soutiennent l'opinion contraire, car M. le docteur Bertrand fait observer, avec une remarquable droiture à mon avis, qu'il n'y a peut-être pas une seule des promenades nocturnes des somnambules, si elle se prolonge un peu, et si elle a lieu au dehors où ne se rencontre un obstacle quelconque ignoré de ceux-ci, et que leur mémoire ou leur imagination ne peuvent leur représenter. D'ailleurs, je rendrai publiques mes observations et j'aurai soin de vous en faire part. Je tiens à vous convaincre et à vous retirer de l'erreur fatale où vous êtes engagé.

Je m'occupe ensuite de la question de savoir s'il y a conscience et identité personnelle dans le somnambulisme, et mes conclusions sont identiques aux vôtres sur ce point. Je pense, comme vous, que l'amnésie totale n'est pas un des caractères du somnambulisme.

Puis je me pose le problème délicat de ce que devient la libre volonté dans le somnambulisme, et à ce sujet, je cite les criminalistes les plus célèbres depuis les romains jusqu'à nous. Que ne m'adressez-vous le reproche de m'être encore écarté du sujet, en me montrant plus avocat que philosophe. Ce reproche eut été tout aussi juste

que celui que vous m'adressez, d'être trop médecin, mais il eut été plus fondé. Voici pour cette partie le résumé que j'en fais :

« En résumé, si on admet la véracité de toutes  
 « les circonstances des observations, on sera con-  
 « duit à reconnaître que les somnambules com-  
 « muniquent avec le monde extérieur par une  
 « sensibilité différente de celle de la veille et dont  
 « les moyens sont inconnus dans l'état actuel de  
 « la science. Si on révoque en doute les faits rap-  
 « portés, on pourra se contenter des théories de  
 « l'abbé Richard, et de M. Lélut, qui attribuent  
 « les actions des somnambules à la force de l'ima-  
 « gination. Mais le dernier avertit très-prudem-  
 « ment que sa théorie n'explique qu'en partie les  
 « faits reconnus vrais par les médecins de tous  
 « les temps. »

Puis, à propos du somnambulisme symptomatique, je cite les docteurs Pételin, Bertrand, Georget, Despine, M. Charles de Résimont, et de la Salsède. Enfin, je rapporte des observations qui me sont personnelles, et le fait si intéressant et si important au point de vue de la psychologie médicale de Rosalie Durand, fait dont j'ai été témoin et dont je garantis l'authenticité. Je conclus ainsi cette longue discussion :

« En voilà bien assez pour que tout homme de  
 « bonne foi avoue qu'il y a là quelque chose

« d'étrange, de mystérieux, qui dépasse les bornes  
 « de la conception humaine ordinaire. Nous n'igno-  
 « rons pas que les physiologistes révoquent en  
 « doute les faits qu'ils ne peuvent pas expliquer.  
 « C'est une méthode fort commode, mais est-elle  
 « raisonnable? Que les médecins dont nous venons  
 « de citer les observations se soient trompés quel-  
 « quefois ou aient été induits en erreur, c'est pos-  
 « sible, c'est probable même, si l'on veut, mais de  
 « là à conclure qu'il n'y a rien de vrai dans les faits  
 « qu'ils ont rapportés, il y a un abîme infranchis-  
 « sable à un homme de bon sens. M. Brière de  
 « Boismont, dans un passage que nous allons citer  
 « tout entier, a beau dire que c'est impossible. Il  
 « ne s'agit pas de savoir si d'après la science com-  
 « mune c'est impossible, mais si cela est; rien de  
 « plus brutal qu'un fait et tous les raisonnements  
 « sont impuissants devant son existence bien  
 « constatée. »

Vient ensuite la citation indiquée, je reprends  
 ainsi :

« Il est contraire aux lois de la physiologie, di-  
 « tes-vous, mais de quelle physiologie parlez-vous?  
 « de la votre, sans doute, ou de celle de vos con-  
 « frères. Ignorez-vous donc qu'il n'y a qu'un bon  
 « physiologiste, Dieu, parce que lui seul connaît  
 « le but et les limites de sa création. Et s'il a voulu  
 « nous environner de mystères, s'il a voulu que

« notre labeur successif levât peu à peu les voiles  
« de la nature, s'il a voulu même que notre œil  
« ne pénétrât jamais certains secrets, irez-vous  
« lui faire un reproche de nos imperfections, né-  
« cessaires à notre qualité d'être finis ? ou serez-  
« vous assez orgueilleux pour mesurer à votre vue  
« bornée, à votre science étroite les grandeurs de  
« la création ? Sans doute, à l'état ordinaire, vous  
« avez raison. Notre œil nous a été donné pour  
« voir, notre oreille pour entendre dans telles ou  
« telles conditions et pas autrement. Mais que sa-  
« vez-vous s'il n'existe pas pour l'homme un état  
« tout aussi naturel, quoique extraordinaire, dans  
« lequel il est pourvu d'un sens nouveau et selon  
« des modes inconnus, et si cet état n'est pas le  
« somnambulisme. Irez-vous dire à un fait, retire-  
« toi, tu n'es pas vrai, tu contraries les lois de la  
« physiologie, je te défends d'exister. Viendrez-  
« vous du haut de votre science qui n'est bien  
« souvent qu'ignorance, rejeter avec dédain tous  
« les événements qui dépassent les bornes de votre  
« faible compréhension ? ce serait par trop de fa-  
« tuité et d'orgueil. Confessons plutôt que le mys-  
« tère nous environne de toutes parts, nous som-  
« mes à nous-mêmes le plus grand des mystères,  
« notre âme, notre corps, leur union merveil-  
« leuse, les lois de la vie, tout, jusqu'à l'insecte  
« qui voltige, jusqu'au ver de terre qui rampe à

« nos pieds, jusqu'au brin de paille que le vent  
 « emporte nous offrent d'impénétrables secrets.  
 « Quant à ce que dit M. Brière de Boismont que  
 « les somnambules n'exercent leurs actions que  
 « dans les lieux qu'ils connaissent et vont se heur-  
 « ter contre tous les obstacles imprévus, nous  
 « avons vu, par deux exemples cités, que le fait  
 « n'est pas toujours exact, mais nous avouons que  
 « les observations de ce genre devraient être plus  
 « multipliées, plus concluantes pour qu'on put  
 « établir sur leurs données une théorie certaine.

« Si on rejète les faits que nous avons rappor-  
 « tés on pourra appliquer au somnambulisme  
 « symptomatique la théorie des physiologistes, mais  
 « si on les admet, même en partie, il faudra né-  
 « cessairement reconnaître que le somnambulisme  
 « symptomatique est un état de l'homme malade  
 « dans lequel la communication avec le monde  
 « extérieur a lieu par un sens nouveau et selon  
 « des moyens inconnus et dans lequel, entre plu-  
 « sieurs pouvoirs, il acquiert la faculté de prédire  
 « les crises heureuses ou malheureuses de son  
 « organisme. Telles sont nos conclusions. Ici comme  
 « pour le somnambulisme naturel, nous présen-  
 « tons deux solutions. A nos lecteurs de choisir.  
 « Quant à nous, quoique nous doutions encore,  
 « nous inclinons visiblement pour la seconde. »

A présent, je ne doute plus, je suis certain de

l'inanité de tous vos systèmes, et j'en suis tellement convaincu, que je ne veux tirer de vous que cette seule punition du déni de justice dont vous vous êtes rendus coupables à mon égard. Vous confondez dans tous vos ouvrages le somnambulisme et le sommeil ; vous sanctionnez de vos éloges la proposition monstrueuse de M. Albert Le-moine. « Le somnambulisme est un sommeil dont  
« certains caractères ou quelques incidents pren-  
« nent des proportions inaccoutumées, sans en pré-  
« senter de nouveaux (1) » Or, je veux que ceci soit constant entre nous. En 1834, il s'est trouvé à l'Académie des Sciences morales et politiques, une section de philosophie qui a non seulement couronné un ouvrage insignifiant, mais encore s'est assimilé, par ses louanges, la négation du somnambulisme ou sa confusion avec le sommeil et cette énormité a été commise sur le rapport de M. Lélut, dont tous les travaux sont remarquables excepté, peut-être, ceux qu'il a écrits sur cette question malheureuse pour lui. J'en appelle de votre injuste dédain au jugement de la postérité. On verra à qui de vous ou de moi seront réservés les sarcasmes de l'avenir. Et ne vous moquez pas trop de mes paroles, les faits du som-

(1) A quoi s'applique *nouveaux*? il y a là une faute contre la langue et la clarté. Mais je ne m'attaque qu'aux idées.



nambulisme sont là, ils vivent, ils palpitent. ils vous pressent de toutes parts, et vous ne voulez pas les voir. Croyez-moi, dans dix ans, peut-être, il sera tout aussi honteux de les avoir niés, que d'avoir nié la circulation du sang.

Je serai très-bref sur le somnambulisme artificiel, comme je l'ai d'ailleurs été dans mon mémoire, car si l'on veut bien tenir compte des appendices dont un seul s'applique au magnétisme dans l'antiquité, la 3<sup>e</sup> partie de mon travail en forme à peu près le quart. Je serai bref par une excellente raison, c'est que je confonds le somnambulisme artificiel avec le somnambulisme symptomatique. Voici en effet ce que je dis :

« Nous avons reconnu chez l'homme un état  
 « anormal, mais cependant naturel de somnambu-  
 « lisme, de plus chez certains individus atteints de  
 « maladies nerveuses, nous avons vu qu'il se déve-  
 « loppait quelquefois un état bizarre, singulier,  
 « que nous avons appelé somnambulisme sympto-  
 « matique. Eh bien ! qu'un magnétiseur tombe par  
 « hasard sur un de ces sujets, il est très-certain  
 « qu'au moyen des passes, de l'attouchement, du  
 « regard, et même, dans quelques cas, du fluide  
 « magnétique dégagé de son corps, il pourra dé-  
 « terminer une crise qui ne sera due qu'à l'état  
 « nerveux de l'organisme influencé par les moyens  
 « dont nous venons de parler. Il y a plus, s'il  
 « rencontre un sujet qui n'est pas encore som-

« nambule, mais qui a certaines prédispositions à  
 « le devenir, nous ne doutons pas qu'il ne puisse  
 « provoquer le somnambulisme. »

Oui, le somnambulisme artificiel est un fait, mais ce n'est pas un fait général. Il faut, pour aider le magnétiseur, une certaine idiosyncrasie de la part du sujet. Je ne juge pas utile de reproduire ici la longue discussion par laquelle je fais la part du rôle qui appartient à l'imagination, à la volonté, au fluide nerveux dans la provocation du somnambulisme. Vous reprochez à ma pensée de l'indécision et un défaut de netteté ; mais à qui la faute, si ce n'est à vos confrères en médecine, et à vous tout le premier ? Eh quoi ! vous laissez l'étude d'un phénomène aussi intéressant à la jonglerie et au charlatanisme du premier venu ? Vos académies refusent obstinément de s'en occuper, et vous venez dire à un philosophe, à un obscur psychologue tel que moi, pourquoi n'êtes-vous pas plus tranchant, plus décidé sur toutes ces questions ! Vous m'accordez, il est vrai, des connaissances physiologiques étendues, et je pourrais être à bon droit fier de votre jugement, si ma conscience ne me disait pas que je sais peu de chose en médecine, excepté peut-être des notions générales et théoriques. Certes, MM. Deleuze, Billot, de Puysegur et bien d'autres qui ont écrit sur le magnétisme sont des noms respectables et respectés. Mais la bonne foi

ne suffit pas toujours pour l'examen d'un fait, car elle peut être surprise ; il faut encore le contrôle de la science, et ce contrôle, vous et vos confrères l'avez toujours impitoyablement refusé ; c'est donc à vous, médecins et savants, que je renvoie le reproche ; c'est à vous, à votre coupable indifférence que l'on peut attribuer en grande partie l'indécision qui plane encore sur cet objet.

Sur le dernier chapitre de cette troisième partie, je dois à ma loyauté ordinaire de déclarer qu'ici je partage tout-à-fait les critiques que vous lui adressez. Oui, ce chapitre est trop exclusivement médical. Mais je dois ajouter qu'il a sept ou huit pages à peine et qu'il est injuste de juger un mémoire de 377 pages sur un nombre aussi restreint. Je vous reproche ensuite de vous étendre beaucoup trop complaisamment sur l'analyse des matières qui y sont contenues, tandis que vous ne dites rien ou presque rien de mes solutions sur les questions capitales. Je soutiens, en outre, que vous n'avez raison que pour ce chapitre, et que le caractère du mémoire est essentiellement psychologique ; c'est ce que j'ai surabondamment prouvé.

Je sais bien quelle est la cause de toutes vos erreurs sur la question du somnambulisme, et sans ma crainte de dépasser les bornes d'une lettre, je m'en expliquerais amplement. Je me contenterai de quelques mots. Vous avez une idée préconçue

que le somnambulisme est un des degrés du sommeil, qu'il se lie intimement à lui, aussi citez-vous avec éloge et complaisance les tristes pages de M. Albert Lemoyne, où il y a autant d'erreurs que d'assertions. M. Lemoyne prétend que le somnambulisme, dans sa forme la plus élevée, et dont il cite pour exemple, le noctambule qui se promène sur les toits, et l'ecclésiastique de l'*Encyclopédie*, semble être seul de son espèce, mais qu'il arrive par degrés décroissants à une autre limite par laquelle il se rapproche du rêve le plus simple et se confond avec lui. Il apporte pour exemple le dormeur qui tend la main vers la sonnette pour appeler son valet, confondant ainsi le somnambulisme avec les mouvements automatiques des rêves. Il va même jusqu'à faire un somnambule du compositeur Tartini. Mais j'ai le droit de me demander à ce propos, s'il est permis à un écrivain qui se respecte de torturer à ce point les faits et de les dénaturer pour les faire plier à ses idées. Qu'on lise cette histoire dans Brière de Boismont (1) et dans les autres auteurs et qu'on me réponde, si on voit là autre chose qu'un rêve étrange et extraordinaire. L'auteur s'est aventuré dans son travail sans avoir les connaissances indispensables en physiologie, et sans être assez préparé. Pour abor-

(1) Page 225 des hallucinations.

der et traiter convenablement le sujet du concours, il fallait être un philosophe complet, ayant des notions générales de toutes les sciences, et surtout de la médecine, et c'est par là que je jugeais mon mémoire insuffisant. A plus forte raison faut-il adresser ce reproche à M. Albert Lemoyne, car si la science me fait défaut pour l'exploration de certains faits, elle l'a totalement abandonné, et au moins je n'ai pas écrit un véritable roman, comme lui. Mais aussi, que faire en un pareil sujet, sans l'histoire d'une part, et la physiologie de l'autre? S'il avait eu seulement quelques notions de cette dernière, se serait-il oublié jusqu'à émettre cette autre assertion vraiment prodigieuse, qu'il n'y a aucune différence entre les rêves ordinaires et ceux du somnambulisme; que notamment, dans les uns comme dans les autres, les sens peuvent être ouverts et fermés? Eh quoi! j'ai prouvé que la mémoire et l'imagination des somnambules ne suffisaient pas à expliquer les faits; et cependant les noctambules voient là où des gens éveillés ne verraient rien, ils exécutent des actions compliquées avec même plus de dextérité qu'à l'ordinaire. Ils évitent avec soin les obstacles imprévus. Donc, et cela est évident, ils ont une sensibilité d'une certaine espèce qui les met en relation avec le monde extérieur. Donc, leurs sens sont toujours ouverts d'une certaine manière, il est vrai.

Dans les rêves, au contraire, les sens extérieurs sont fermés plus ou moins complètement, pour faire place à une sensibilité qui réside toute à l'intérieur, et qui ne puisant ses éléments que dans la mémoire de sensations antérieures et dans l'imagination qui les combine, ne saurait rendre à elle seule un compte satisfaisant des phénomènes du somnambulisme, où l'imprévu est souvent en jeu. Il y a plus, si c'est la sensibilité interne du rêve qui, dans son activité suprême, engendre le somnambulisme, les impressions devraient en être plus vivaces, laisser des traces plus profondes, être moins oubliées, et c'est précisément l'opposé qui a lieu. Le souvenir est plus fréquent pour les rêves que pour le somnambulisme. Vous voyez donc bien que, sous quelques rapports qu'on envisage la question, il faut de toute nécessité recourir à une autre explication du problème. D'ailleurs, il n'est pas exact de prétendre que le sommeil soit toujours nécessaire pour engendrer le somnambulisme naturel, seulement il en facilite l'explosion, soit parce que le repos des sens est favorable à la production de cette vie nouvelle et étrange de l'âme, soit par toute autre cause; en effet, les exemples de somnambulisme spontané, c'est-à-dire, arrivés pendant la veille et lui succédant, pour être rares, ne sont pas moins constatés. Scipion Dupleix, Abercronbie, Muratori et tant d'au-

tres parlent d'individus entrant en somnambulisme tout éveillés auparavant. J'ai été le témoin d'un fait, à cet égard, que son importance m'oblige à citer. Un jeune homme de douze ans était sujet à des accès de somnambulisme qui se reproduisaient à peu près tous les mois. Le commencement de l'accès se manifestait à onze heures du soir. Il se levait brusquement, allait dans la chambre voisine, et là, dans l'obscurité la plus complète, il ouvrait son secrétaire, y prenait un papier qui contenait une assez longue prière, il s'agenouillait dévotement et récitait à haute et intelligible voix tout ce qui se trouvait écrit, sans hésiter aucunement et sans se reprendre, donnant toutes les marques d'une piété ardente et extraordinaire ; puis, après avoir passé quelque temps en silence, il refermait soigneusement le papier à sa place accoutumée, et il gagnait alors son lit, où il était pris d'un sommeil profond. Deux particularités sont à noter ici. Les nuits où il devait prendre ses accès, il ne pouvait jamais s'endormir avant, de telle sorte qu'il était toujours éveillé quand il entra en somnambulisme. Ainsi, dans ce fait curieux, on voit bien le sommeil succéder au somnambulisme, mais non le précéder. Un jour je l'interrogeai, pendant la veille, sur cette prière que je lui avais entendue réciter pendant ses accès, lui manifestant l'envie de la connaître

et l'engageant à me la dire. Il me répondit qu'elle était longue et qu'il ne la savait pas par cœur, mais que si je voulais la voir ou la copier, il allait me la chercher. Il me l'apporta, en effet, et je pus constater que l'écrit avait une page et demie, et qu'il était très-difficile de le lire. Je le priai d'essayer toutefois, parce qu'il y réussirait mieux que moi. Il commença cette lecture, s'arrêtant à chaque ligne, épelant et hésitant. Les mots *comme un fils respectueux* étaient, entre autres, indéchiffrables, et je me les rappelai pour les avoir entendus distinctement prononcés par le somnambule. Ainsi je constatai deux choses : la première, c'est que le somnambule ne lisait pas son papier par les moyens de sensibilité ordinaire, puisque la chambre était obscure et qu'on ne pouvait rien distinguer ; la seconde, c'est que pendant l'état de somnambulisme, Joseph jouissait d'une perspicacité qui lui faisait défaut dans sa veille.

En résumé, il y a dans l'homme un double état normal, la veille et le sommeil, mais il existe aussi un état anormal, le somnambulisme. Nous sommes ainsi faits, que nous ne pouvons exercer aucune de nos vies sans une faculté de relation avec le non moi qui fournisse la matière de nos pensées, de nos rêves, de nos visions. Cette faculté change seule de modes, car l'homme reste identique à lui-même dans toutes les formes de son existence.



Le moi est toujours un avec toutes ses facultés, toujours il est intelligent actif, aimant, doué de raison. Seulement pendant la veille, ses sensations sont vraies, et comme elles accusent des rapports réels avec les choses, elles donnent l'éveil à des actes, à des pensées, à des sentiments qui ont une suite et dont l'âme est responsable. Dans le sommeil, au contraire, comme la sensibilité externe est assoupie pour faire place à la sensibilité interne, et que celle-ci entre en activité sans provocation des objets environnants, les sensations sont fausses et n'amènent que des pensées sans suite, que des actes capricieux, que des sentiments arbitraires. La sensibilité ayant changé de modes, les autres facultés personnelles s'en ressentent également. La seule raison ne subit pas de modification, car elle est éternelle et immuable, et ici j'entends par ce mot ce que tous les philosophes rationalistes entendent, la faculté impersonnelle qui nous révèle le vrai, le bien et le beau absolu, et nous constitue en société avec Dieu. M. Albert Lemoyne n'est pas plus heureux en cette matière que partout ailleurs; il s'éténue, en effet, à prouver que l'intelligence, qu'il appelle très-improprement la raison (1), a son

(1) Je voudrais que tous les philosophes adoptassent des mots identiques pour signifier les mêmes choses. La raison n'est pas l'intelligence. Elle intervient bien en elle pour la régir et la dominer, en lui imposant les règles du vrai,

action dans les rêves. Et ce qui est une preuve nouvelle du peu d'expérience de la section de philosophie sur le sujet du sommeil, c'est qu'à la page 414 vous vous extasiez sur la profondeur de cette opinion que vous proclamez en apparence un peu singulière. Loin de penser comme vous, je la trouve un peu trop naïve. O la belle découverte ! Quoi ! l'homme ne cesse pas d'être homme en dormant, et n'y a-t-il pas lieu de s'étonner de votre étonnement ? Le moi endormi est-il autre chose que le moi éveillé ? L'âme peut-elle exister sans l'une quelconque de ses facultés, dont la nomenclature n'est faite que pour notre esprit borné ? n'est-elle pas essentiellement une et indivisible ? Le moi sans l'intelligence, sans la volonté, sans le sentiment, est un je ne sais quoi qui n'a pas de nom. M. Lemoine, consacrant trente pages à la proposition que l'intelligence persiste dans le sommeil, me fait exactement l'effet d'un mathématicien qui s'ingénierait à prouver longuement que deux et deux font quatre, d'un géomètre qui chercherait à établir par des théorèmes que la ligne droite est la plus courte d'un point à un autre, ou d'un astronome qui emploierait ses efforts à démontrer que la lune mais elle intervient au même titre dans la volonté et le sentiment, pour leur révéler à celle-ci la loi du devoir, à celui-ci le beau. Mais nous ne voulons pas être trop exigeant pour M. Lemoine, et partout où il aura mis raisen, nous lirons intelligence, sans plus d'observation.

n'est pas le soleil. Il faut toute notre ignorance habituelle sur la psychologie des rêves, pour obliger un philosophe à développer une opinion qu'il n'aurait du qu'énoncer. L'intelligence est si naturelle à l'homme, qu'elle le suit même dans les hallucinations. L'halluciné se trompe, il a des sensations fausses qu'il regarde comme vraies, mais il raisonne; quelquefois même, et les exemples n'en sont pas rares, l'intelligence finit par dominer la sensation. L'halluciné la subit toujours, il est vrai, mais il se rend compte de son erreur, et j'ai remarqué, dans la plupart des cas, que ce discernement était un signe certain de guérison prochaine.

Le somnambulisme, a dit Aubin Gauthier, est un état mitoyen entre la veille et le sommeil, loin d'être un rêve porté à son plus haut degré. Sans adopter pleinement cette définition, je dis que le somnambulisme a plus de ressemblance avec la veille qu'avec le sommeil. Cette opinion est en apparence un peu singulière, pour parler votre langage, et il convient de m'expliquer sur ce point. Ce qui caractérise particulièrement le sommeil par rapport à la veille, c'est que, dans le rêve, la sensibilité intérieure produit des sensations fausses relativement à l'extériorité. Eh bien! pour le somnambule, les sensations sont vraies en ce qui touche l'objet de ses pensées. Il y voyait, et d'une autre manière que nous, celui qui lisait dans l'ob-

securité la plus profonde, celui dont un carton interposé n'arrêterait pas la vision ; il y voyait , celui qui évitait soigneusement en passant dessous un échafaudage dressé tout exprès sur le chemin qu'il parcourait habituellement ; il y voyait , celui qui dépassait, par un bond prodigieux , la baignoire remplie d'eau froide que l'ordonnance du médecin avait fait placer secrètement au pied de son lit. Donc les somnambules ont cela de commun avec les gens éveillés , que leurs sensations les mettent en rapport avec ce qui les entoure, et quelquefois dans des conditions telles , que ces derniers ne les éprouveraient pas à leur place. Je ne nie pas, cependant, qu'à cette sensibilité somnambulique ne vienne quelquefois s'adjoindre la sensibilité externe de la veille, ou même la sensibilité interne du rêve. Je me rappelle l'histoire de ce somnambule qui prit son lit pour une rivière et son traversin pour un enfant qui s'y noyait ; mais ce ne sont pas là les cas ordinaires dans lesquels la réalité apparaît. Comment déterminer en quoi consiste cette sensibilité d'une nouvelle espèce qui appartient aux somnambules ? Ce n'est, à mon avis, ni la sensibilité externe habituelle, ni la sensibilité interne du rêve, j'ai dit précédemment pourquoi. Qu'est-ce que c'est donc ? J'ai répété, en plusieurs endroits de mon mémoire, que l'état actuel de la science ne permettait pas d'en bien

apprécier la nature. J'ai hasardé, à la fin de mon travail, une explication que l'on peut adopter ou rejeter, et que je vais rapporter, puisque vous n'avez pas jugé utile d'en parler, mais je prévient bien les lecteurs que ce n'est qu'une hypothèse.

« L'homme est composé d'une âme et d'un corps  
« virtuel ; il a, de plus, pendant sa station terres-  
« tre, un corps organique qu'il est venu prendre  
« et informer ; ce dernier, grossier et visible, qui  
« lui sert de relation avec les objets de la terre.

« Le somnambulisme serait un état dans lequel  
« le corps virtuel serait dégagé en quelque sorte  
« du corps organique, mais non complètement sé-  
« paré de lui. La séparation complète n'a lieu qu'à  
« la mort.

« A la lueur de cette hypothèse, les phénomènes  
« du somnambulisme s'expliqueraient.

« On concevrait parfaitement, en effet, com-  
« ment l'âme est en relation avec les objets sen-  
« sibles, par d'autres moyens que ceux de la sen-  
« sibilité ordinaire. Puisque ce n'est plus le corps  
« organisé qui entre en action, mais bien le corps  
« virtuel, que signifie alors l'objection des physio-  
« logistes, que les yeux ont été donnés pour voir  
« et les oreilles pour entendre, ce qui n'est vrai  
« que pour l'état de veille ? On expliquerait très-  
« bien par là les phénomènes de vue à distance : et  
« selon des lois inconnues à la physiologie, qui n'a

« pu comprendre dans ses études que le corps or-  
 « ganique, le seul visible et perceptible. Nous en  
 « dirons autant de la faculté de prévision.

« Par cette hypothèse, on rendrait raison égale-  
 » ment de l'absence de souvenir qui se remarque  
 « fréquemment. Une fois que le corps virtuel ren-  
 « tre par l'état de veille dans ses relations avec le  
 « corps organique, les liens grossiers de ce corps  
 « forment un obstacle invincible au souvenir.  
 « Mais, dès qu'il retourne au somnambulisme, la  
 « mémoire lui revient avec le dégagement qui s'o-  
 « père. Par là se découvrirait manifestement l'il-  
 « lusion des *deux moi*, qui a trompé Maine de Bi-  
 « ran. Ce serait, en effet, le même moi dans un  
 « cas pourvu de son corps organique et perdant  
 « avec lui la faculté du souvenir ; dans l'autre cas,  
 « agissant avec son corps virtuel dégagé des élé-  
 « ments grossiers de l'organisme, et retrouvant la  
 « mémoire de ce qui s'est passé à l'accès précé-  
 « dent.

« On comprend, d'ailleurs, qu'il y aurait des de-  
 « grés à ce dégagement, qu'il serait plus ou moins  
 « complet, que quelquefois il n'aurait lieu qu'à  
 « demi, ce qui expliquerait la mémoire de certains  
 « faits chez les somnambules. Puisqu'ils auraient  
 « agi, dans quelques cas, à la fois, avec leur corps  
 « organique et avec leur corps virtuel incomplé-  
 « tement dégagé, les sensations pourraient laisser

« quelques traces dans leurs organes, et se retrou-  
 « ver au réveil par le souvenir.

« Cette théorie présente de grands avantages  
 « sur celle de Brière de Boismont et de M. Lélut.  
 « Ce dernier a eu la franchise de reconnaître, com-  
 « me nous l'avons vu, combien la sienne était in-  
 « suffisante. Toute notre discussion sur le som-  
 « nambulisme naturel et symptomatique nous  
 « conduit, sinon à adopter pleinement cette nou-  
 « velle théorie, du moins à la considérer comme  
 « très-probable. Si elle ne lève pas tous les voiles  
 « qui nous cachent le somnambulisme, elle s'a-  
 « dapte merveilleusement à tous les faits et ne  
 « laisse planer sur eux que le mystère inhérent à  
 « l'esprit humain en un pareil sujet.

« Quoi qu'il en soit, ce n'est qu'une hypothèse  
 « parmi tant d'autres, et si nous l'avons mention-  
 « née, si nous avons fait exception, à cet égard,  
 « à la loi du silence que nous nous sommes impo-  
 « sée pour toutes les autres, c'est qu'elle nous a  
 « paru rendre un compte plus exact des phéno-  
 « mènes, c'est qu'elle se lie à une de nos croyan-  
 « ces intimes. »

Quant au court appendice sur les tables tour-  
 nantes, il rentre éminemment dans le sujet, puis-  
 qu'il donne de nouvelles forces à l'opinion d'un  
 fluide nerveux chargé des relations réciproques de  
 l'âme et du corps, et qu'il vient ainsi trancher une

question aussi importante en psychologie qu'en physiologie, et dont on ne peut se passer dans l'étude du magnétisme animal. Je sais que vos pareils ont détourné les yeux pour ne point voir, qu'ils ont *à priori* nié les phénomènes ; et comme des faits, des faits patents, irrécusables, continuaient à se produire et à s'enregistrer, il est arrivé, par votre faute surtout, qu'un parti incorrigible s'en est emparé pour ressusciter le moyen âge en plein XIX<sup>e</sup> siècle, rétablir la croyance à la magie et à l'intervention des démons, réhabiliter des noms à jamais infâmes, et insulter de nouveau aux victimes d'atroces et iniques jugements. Oui, on a osé l'entreprendre ; on veut, sans tenir compte des progrès du genre humain, nous ramener à la barbarie des anciens âges, et les malheureux croient ainsi servir la religion, tandis qu'ils la compromettent. Le christianisme, s'il est la vérité, n'a pas besoin, pour se soutenir, de la superstition et du mensonge. Je dis hardiment que vous et vos confrères êtes en partie responsables de cette tentative impie d'obscurcissement de la raison, car, les faits étant manifestes et ne pouvant être déniés que par un ridicule scepticisme ou par une insigne mauvaise foi, ceux auxquels nous faisons allusion ont dit et crié sur les toits : « Vous voyez bien que la science ne veut pas s'en occuper, parce qu'elle les juge surnaturels. » N'est-



ce pas ce qu'on a écrit ? Un auteur distingué, M. Agénor de Gasparin, dans son récent ouvrage sur la matière, a combattu cette explosion de sur-naturalisme par des arguments d'une puissante logique, où il a fait preuve à la fois de courage et de haute raison. J'étais arrivé bien avant lui, dans mon mémoire, aux mêmes conclusions. Vous dites qu'elles ne sont pas nettes, qu'elles sont indécises. Le public jugera encore une fois de vos affirmations. On y lit, en effet :

« De ces phénomènes, il est démontré pour moi :

« 1° Qu'il existe un fluide chez l'homme, pouvant donner lieu à des courants, à deux pôles opposés, et résidant surtout dans les mains ;

« 2° Que ce fluide a beaucoup d'analogie avec le fluide électrique, qu'il n'est que le fluide électrique modifié par l'économie animale ;

« 3° Que ce fluide, une fois mis en mouvement, obéit complètement à la volonté ;

« 4° Que ce fluide, rare dans la première enfance, subit un accroissement jusqu'à l'âge mûr ; qu'il va ensuite en déclinant, pour devenir à peu près nul, par ses effets, dans une vieillesse avancée. »

Plus loin je dis : « A nos conclusions sur le fluide nerveux, nous ajoutons les suivantes, qui ont pour but d'expliquer la rotation des tables et autres objets inertes : 1° il n'est pas surpré-

« nant que ce fluide, quel qu'il soit, obéisse à no-  
« tre volonté, puisque c'est par lui que s'expli-  
« quent les mouvements de notre corps. Or, il  
« y a comme un prolongement de nos organes par  
« le fait de l'émission d'un fluide sorti de nous et  
« sur lequel nous retenons en quelque sorte notre  
« pouvoir et notre action. 2<sup>o</sup> il se forme par le con-  
« cours ou l'opposition de plusieurs volontés une  
« volonté générale qui préside aux mouvements  
« du corps inerte. C'est ce qui explique pourquoi  
« il faut, pour obtenir des effets précis et régu-  
« liers, que toutes les pensées convergent vers  
« l'objet désiré. Si le tiers, par exemple, des per-  
« sonnes formant la chaîne commande mentale-  
« ment au meuble de se diriger à droite pendant  
« que les deux tiers lui disent d'aller à gauche, il  
« y aura une certaine hésitation dans le mouve-  
« ment opéré et cette hésitation variera suivant  
« l'âge, le fluide des opérateurs et la force de leur  
« volonté ; 3<sup>o</sup> Il en est de même pour toutes les  
« questions sur l'avenir posées au meuble anima-  
« lement électrisé. Ici le corps inerte ne peut ré-  
« pondre aux questions que selon les pensées di-  
« verses des personnes formant la chaîne. Or,  
« comme sur un événement incertain, les prévi-  
« sions diffèrent nécessairement, ou il n'y aura  
« pas de réponse si la volonté générale n'est pas  
« assez dessinée, ou bien il y aura une réponse qui

« sera le reflet et comme la combinaison des pen-  
 « sées de chaque opérateur, tellement que nul ne  
 « peut être n'y pourra reconnaître la sienne. Mais  
 « que l'on aille prétendre qu'un corps inerte peut  
 « dévoiler l'avenir, que l'on ait foi dans ses répon-  
 « ses, voilà ce que nous proclamons absurde au  
 « premier chef et tout uniment impossible. »

Loin de trouver dans ces lignes un défaut de précision, je leur reprocherais peut-être trop de netteté sur un problème obscur. Je ne sais pas vraiment où M. Mongruel a pris ce qu'il dit dans son Bulletin de l'Athénée Magnétique à la louange de l'Académie des Sciences morales et politiques, qu'elle a couronné un ouvrage favorable au somnambulisme artificiel. Il faut qu'il n'ait pas lu votre rapport et je le tiens à sa disposition. Je dis bien dans mon mémoire qu'il convient de faire la part du charlatanisme et de rejeter plusieurs faits qui ne sont pas suffisamment démontrés, mais au moins j'admets la plupart des phénomènes du somnambulisme, même ceux de prévision et de clairvoyance. M. Albert Lemoine, au contraire, écrit dans son travail : « La prévision, la vue à dis-  
 « tance ou à travers les corps opaques, la commu-  
 « nication des pensées, etc., autant d'impossibi-  
 « lités, de tristes chimères, etc. » Il excipe, pour le démontrer, de la physiologie ordinaire que j'ai critiquée plus haut dans un passage significatif. En-

fin, il conclut ainsi : « le seul fait de cet ordre qu'il soit possible d'admettre, c'est que l'esprit du malheureux somnambule acquiert cette lucidité que la mémoire et l'imagination assurent à certains rêves et qu'il met bien au-dessous de la clairvoyance de la veille. Mais à quel prix, s'écrie-t-il, obtient-on un résultat d'une aussi mince valeur ? au prix d'une dépendance malade qui abaisse une créature humaine au niveau de l'halluciné. Si c'est être favorable au magnétisme que d'écrire ces lignes, j'avoue que je ne m'y connais plus. Je pense que l'estimable rédacteur du Bulletin de l'Athénée Magnétique, en lisant ces lignes, s'empressera de retirer les éloges que l'Académie des Sciences morales et politiques, et surtout la section de philosophie, n'a point mérités. Non, il n'est pas vrai que cette académie se soit élevée au-dessus des préventions des académies, ses sœurs ; non, il n'est pas vrai qu'elle ait reconnu le somnambulisme artificiel comme un fait, car c'est bien le nier que de l'assimiler aux rêves ordinaires. Que le magnétisme et la science officielle restent donc encore ennemis, puisqu'il faut s'y résigner. C'est le sort des grandes vérités d'être longtemps persécutées et méconnues, cela est plus digne et plus convenable pour tous, pour nous qui croyons, comme pour les savants qui s'obstinent dans leur scepticisme ; cela vaut mieux que d'aller

égarer l'esprit public en affirmant un prétendu accord qui ne saurait exister.

Somme toute, j'ai convaincu votre rapport de n'être qu'un long tissu d'erreurs en ce qui regarde mon mémoire ; on pourrait même croire que vous ne l'avez pas lu, tant les citations textuelles que j'en ai faites sont opposées aux opinions que vous me prêtez, et vous couronnez un travail que je m'abstiens de qualifier et qui n'a d'autre mérite que de donner raison à votre manière de voir erronée sur tous les points capitaux. La section de philosophie n'a pas racheté par la force de son jugement la faiblesse de son programme, qui dénotait assez le peu d'habitude des matières qu'elle proposait à l'examen. Quoi qu'il en soit, votre rapport restera, et mon mémoire aussi, l'un comme un triste monument de prévention et de parti pris, l'autre comme une œuvre infime, il est vrai, composée presque toute à l'aide des livres anciens et modernes, mais par ce motif même, plus complète et plus sérieuse, sans contredit, que les travaux des autres concurrents, notamment les nos 5 et 2 que l'on peut seuls juger.

Après ces accusations que vous pouvez bien aisément réfuter, si elles ne sont pas vraies, je me dis, Monsieur, avec une respectueuse considération, votre très-humble serviteur,

ANDRÉ PEZZANI.

NOTA. J'ai attendu vainement une réponse, je me décide donc à l'impression pure et simple de ces lettres. M. Lélut et ses confrères me permettront seulement de leur dire que si quelquefois le silence est commandé par la dignité, en matière de spéculation philosophique où le vrai est en jeu, le silence n'est le plus souvent qu'un aveu d'impuissance ou d'erreur.



## LISTE

des

OUVRAGES PUBLIÉS PAR ANDRÉ PEZZANI.

---

### OUVRAGES DE DROIT.

Traité des empêchements du mariage. Paris, Videcoq, 1838. (Epuisé) in-8°.

Traité de droit administratif. Dijon, Lagier, 1839 (Epuisé).

### OUVRAGES LITTÉRAIRES.

Poèmes lyriques et dramatiques, 1 fort vol. gr. in-8°. Paris, Alexandre Johanneau 1844.

### OUVRAGES PHILOSOPHIQUES.

Exposé d'un nouveau système philosophique, contenant divers traités : 1° Destinée de l'homme; 2° Origine du mal; 3° Essai sur Origène; 4° Dogme de la Métempsycose; 5° Principes d'organisation politique et sociale; 6° Nature et destination des astres-cosmogonie de Fourier. Paris, Garnier frères, 1847, in-12. (Presque épuisé. Il n'en reste plus que vingt exemplaires).

## DIEU, L'HOMME, L'HUMANITÉ ET SES PROGRÈS.

Traité divisé en cinq livres : 1<sup>o</sup> Mission de la philosophie ; 2<sup>o</sup> De Dieu ; 3<sup>o</sup> De l'homme ; 4<sup>o</sup> De Dieu dans ses rapports avec la création ; 5<sup>o</sup> De l'humanité ; Essai d'une philosophie de la religion et d'une philosophie de l'histoire, 1 v. in-12. Paris, Garnier Frères, 1847 (Presque épuisé. Il n'en reste plus que trente exemplaires).

Falkir, poème philosophique, in-12. Paris, 1847. (Il n'en reste plus qu'un petit nombre d'exemplaires).

Esquisse de la philosophie de Ballanche, suivie d'un essai sur les mystères anciens et de fragments philosophiques sur la phrénologie, la folie, et le fluide vital, 1 v. in-12. Paris, 1850. (un petit nombre d'exemplaires).

Le rêve d'Antonio (2<sup>e</sup> édition), augmenté de notes philosophiques et suivi d'un essai sur le Druidisme. Lyon, chez Giraudier, libraire, 1851.

Nouveaux fragments philosophiques (de Dieu dans son absolu.— Créateur.— Essai sur les facultés humaines). Lyon, 1853.

## OUVRAGES POLITIQUES.

Etude sur les réformes politiques et sociales. Lyon, 1848. (Epuisé), in-8<sup>o</sup>.



Présidence ou royauté, in-18, 1847. (Epuisé).

Essai sur l'organisation du travail. Lyon, 1848, in-12. (Epuisé).

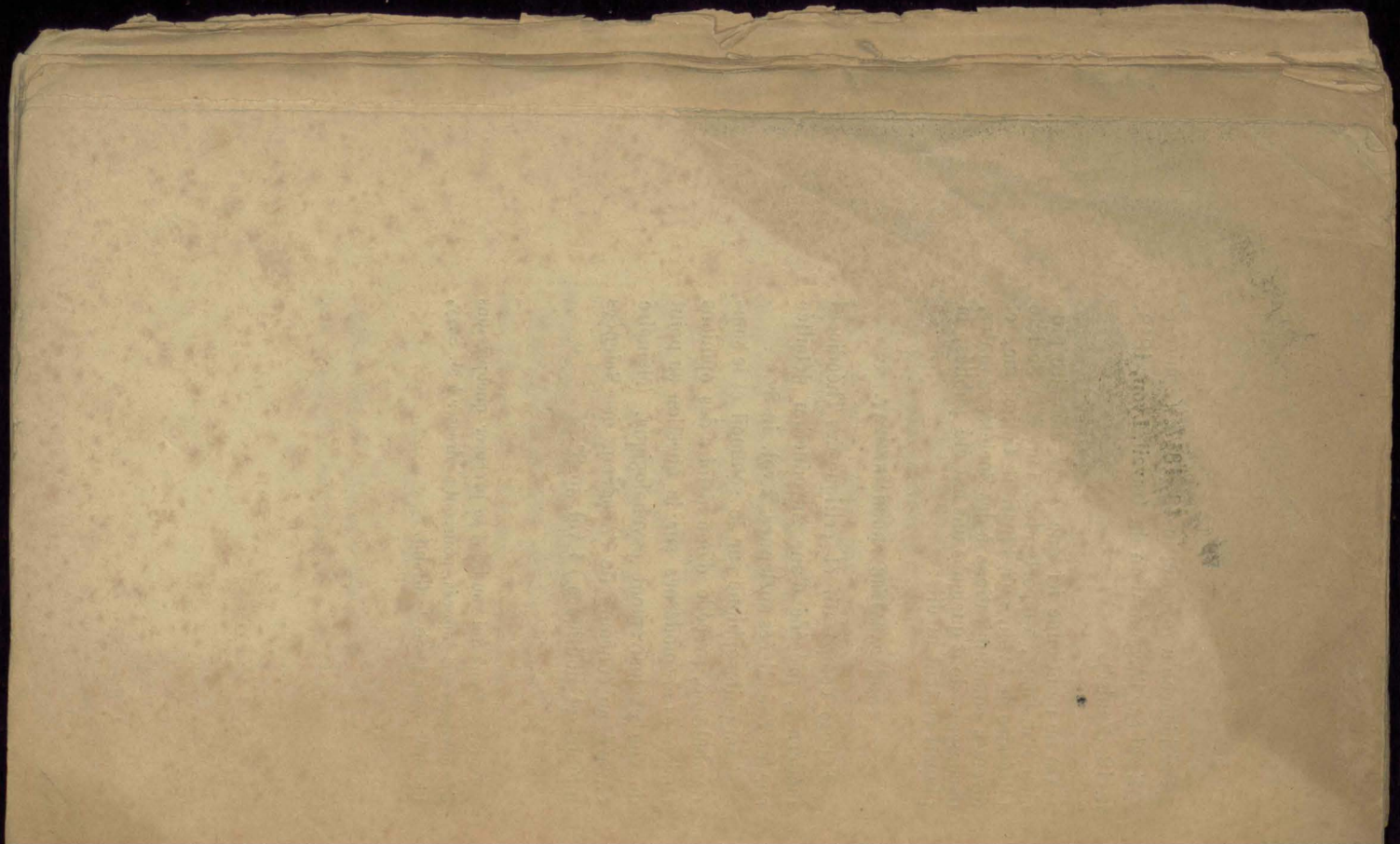
On ne mentionne ici que pour mémoire plusieurs discours, rapports, lus, tant à la Société Littéraire de Lyon, qu'à l'Institut Catholique, et diverses communications à des Sociétés savantes, documents dont quelques-uns ont été publiés, la plupart restent inédits.

POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT.

Exposé comparatif et critique des Théodicées modernes, précédé d'une introduction détaillée sur les Théodicées anciennes, 2 vol. in-8°.

Essai philosophique sur le sommeil et le somnambulisme, précédé d'une histoire des opinions anciennes et modernes sur la question au point de vue exclusivement psychologique. (Mémoire envoyé au concours de l'Académie des Sciences morales et politiques.) 1 vol. in-8°.

NOTA. — Ceux qui voudront se procurer quelques-uns des ouvrages sus-énoncés, pourront s'adresser à M. Savy, libraire, place Louis-le-Grand.





NOV 1 1891

